LE FRONT

Hebdomadaire des étudiants(es) de l'Université de l'Acadie à Moncton.

Vol. 17, no. 20 le lundi 26 janvier 1981

Simard s'en vient . Préparons le débat , pages 10 et 11

Cafétéria

Le Service boîte à lunch, une alternative, page 6

"les profits se font sous notre nez", page 5

Les victimes accusées, page 5

SOMMAIRE

Dans nos facultés	2
Femmes	3
Éditorial	4
La page libre	6
L'internationale	7
Politique étudiante	8
Section culturelle	12
Marché du travail	16
Entre autres	17
Sports et loisirs	18

La période de mise en candidature étant terminée, voici la liste des personnes qui se sont portées candidates aux différents postes de la fédération.

Secrétaire général:
Brenda Côté (Sc. Soc.)
Robert Melanson (Arts)
Jeannot Michaud (Sc. Soc.)

Directeur aux affaires académiques:
André LeBlanc (Sc. Soc.)
Robert Melanson (Arts)
Georges Tardif (Sc. Soc.)

Directeur aux affaires administratives:
Robert Melanson (Arts)

Il est à noter que Robert Melanson est élu par acclamation au poste de directeur aux affaires administratives puisqu'il est le seul candidat.

C'est lors de la journée des élections, soit le 5 février prochain, que les étudiants pourront exprimer leur confiance ou leur non-confiance envers ce candidat.

DANS NOS FACULTÉS

Sciences Sociales

La vie est belle. Tout va très bien. Il n'y a sur le campus, aucun problème. Les étudiants(es) sont contents(es). Telles pourraient être les conclusions de quelques observateurs, s'ils écoutaient notre radio "à circuit fermé mais à l'esprit ouvert" ou encore s'ils lisaient notre journal Le FRONT.

Pourtant, entre nous, d'une table à l'autre, qu'est-ce qu'on entend? "Ah, c'te professeur là, j'pourrais le tuer!" "Maudit, que les appartements sont chers; le propriétaire vient encore d'augmenter le prix du loyer de $25.00", "À la bibliothèque, y'a pas d'livres, c'é assez platte", "J'ai assez hâte de sortir de la résidence: c'est pu mangeable à la cafétéria".

Peu ose faire quelque chose. On parle entre nous. Même que parfois on parlera un peu plus fort: ça impressionne toujours un peu! Tous semblent oublier, comme par magie administrative, que nous possédons à notre disposition deux média de communication et d'information qui tous deux sont disponibles dans toutes les Facultés/Écoles et les résidences. Aurions-nous peur de nous en servir? Aurions-nous honte d'endosser nos propres positions?

À l'exemple du journal Le FRONT qui a, entre autres, clairement dénoncé le régime alimentaire que nous fait subir SAGA Foods Ltd., je lance l'invitation à tous d'exprimer ouvertement leurs mécontentements.

S'il faut emboîter le pas, eh bien, prenons l'insulte publique que vient de nous lancer le président du Conseil du Trésor du Nouveau-Brunswick, l'"Honorable" Jean-Maurice Simard (c.f. l'Évangéline du 22 janvier 1981).

Simard critique la F.E.U.M. et les étudiants en disant qu'on ne les entendait jamais revendiquer "si ce n'est lorsqu'il s'agit de bourses d'étude" et ce, dans un discours dénonçant la prise de position de la F.E.U.M. au sujet de projet de loi 84 (qui n'a pourtant aucun rapport avec des bourses d'étude)! Il se demande où était passé l'esprit contestataire qui animait les étudiants: serait-ce là une invitation à la manifestation générale de la part de celui qui nous appelle déjà des "réactionnaires"? Mais que veut-il donc?

Pour le savoir, venez tous se rencontrer le 28 janvier à 13h00. Lui seul pourra se démêler d'un tel fouillis. Il est temps que les étudiants réagissent ouvertement aux événements qui les entourent. Cessons de parler entre nous, d'une table à l'autre. Prenons les ondes, prenons Le FRONT. Ayons donc le courage d'endosser nos propres positions. La prochaine étape sera l'action!

Hilaire St-Pierre
Président de l'A.E.F.S.S.

Sciences Infirmières

Le lundi 12 janvier, le Conseil étudiant tenait sa première réunion de l'année 1981. Il fut décidé que les assemblées du conseil auront dorénavant lieu les lundis à 15h00 au salon étudiant, bimensuellement. L'assemblée générale aura lieu le 26 janvier '81 à 15h00, au local 163 N.

Du 19 au 30 janvier '81, les intéressés(es) pourront poser leur candidature aux postes suivants:

1. Président(e)
2. Vice- président(e)
3. Vice- président(e) II
4. Secrétaire
5. Trésorier(ère)
6. 3 conseillers(ères)
7. Représentant(e) aux réunions des professeurs
8. Délégué(e) officiel(le) de l'A.E.I.U.C.
9. Délégué(e) non-officiel(le) de l'A.E.I.U.C.
10. Représentant(e) au comité aviseur.

La semaine du 2 au 6 février sera réservée à la période de campagne électorale et le 9 février '81 sera la journée d'élection. N'oubliez pas d'enlever vos pancartes le 8 avant minuit.

N'ayez pas peur! Impliquez vous au sein du conseil étudiant où l'on y acquiert des connaissances enrichissantes, tout en étant conscient de tout ce qui se passe dans notre école.

Ne vous inquiétez pas, surtout les 2e année, nos épinglettes arriveront d'ici peu.

À la prochaine.

Joyce Albert
Comité de publicité
Sc. Inf.

Faculté des ARTS

1. Élections

Pour ceux qui ne le sauraient pas, la fin de notre mandat arrive assez rapidement. J'en profite donc pour vous annoncer que la période de mise en candidature aura lieu du 26 janvier au 3 février; la cabale se tiendra du 4 au 14 février et les élections auront lieu le 16 février. Les postes sont: président(e), vice-président(e), trésorier(ère) et secrétaire. Pour ceux qui seraient intéressés, il y a une rémunération de $15.00 par semaine pour chacun des postes mentionnés plus haut. L'entrée en fonction du nouvel exécutif est le 1er mars. Je vous encourage donc à venir nous rencontrer au Conseil étudiant. Aussi, il y aura des pancartes annonçant les modalités à suivre.

2. Party

Le mardi 17 février 1981, il y aura un party des Arts au Kacho. La musique sera fournie par l'excellent groupe de blues de Halifax "Water Street Blues Band". C'est donc un party à ne pas manquer.

3. Carnaval

Dans le cadre du carnaval d'hiver, il y aura un concours de monuments de glace. Il y a 3 ans, nous avons remporté le 2e prix. J'espère que nous saurons répéter notre exploit; j'aimerais recevoir des suggestions et de l'aide de la part de vous tous.



À la prochaine
Maurice Rioux
Président du Conseil étudiant

Aux sciences sociales...

... on se rencontre au café-causerie du jeudi midi...
Cette semaine notre étudiant invité est Marc Johnson.
Il nous parlera de:
- sa tâche de directeur
- fonctionnement du FRONT
- comment les étudiants peuvent y participer.

POSTES OUVERTS AU FRONT

Les postes de Responsable de la section culturelle et de Responsable de la section sports et loisirs sont ouverts au FRONT. Les candidates et candidats intéressés(es) doivent donner leur nom avant le vendredi 30 janvier en communiquant avec un membre de l'éxécutif du FRONT. Les responsables seront choisis(es) au cours de la réunion régulière de l'éxécutif du FRONT du mardi 3 février à 11h30 après que les candidats(es) s'y seront présentés(es).

Définition provisoire des tâches:
- Doit s'occuper de la couverture de l'actualité dans son domaine.
- Recrute les journalistes nécessaires à cette couverture
- Participe à l'éxécutif du FRONT

Une rémunération de vingt (20) dollars par numéro du FRONT est allouée au responsable.

L'équipe du FRONT

AVIS À TOUS LES ÉTUDIANTS DU CAMPUS

Il nous fait grandement plaisir de vous annoncer que la semaine du 2 au 6 février 1981 sera appelée "La semaine pédagogique".

Durant ces 5 jours, nous aurons différentes conférences, ateliers, vin et fromage, party, etc.

Nous sommes très heureux de vous inviter à participer à ces différentes activités. Des programmes seront distribués dans votre faculté sous peu. Il sera aussi publier dans le FRONT de la semaine prochaine.

Étudiant de la Faculté de l'éducation, nous voulons souligner que cette semaine est organisée pour toi, par ton Conseil Étudiant; alors participe, si tu veux en faire une activité annuelle.

Le Conseil Étudiant
Faculté de l'éducation

FEMMES FEMMES...

Le sexisme et "les gars d'Génie"

par Charline Boudreau

Chanson de l'ingénieur

- 2 -

No. 1

"Refrain"

Nous sommes, nous sommes, nous sommes, nous sommes, nous sommes, nous sommes des ingénieurs

Pouvons, pouvons, pouvons, pouvons câler quarante bières

- 3 -

Buvons du rhum, buvons du rhum et venez avec nous

Caron se foue des gens qui ne voudraient pas se joindre à nous.

- 1 -

Lady Godiva était une femme aux cheveux blonds
Parcourant le campus en montrant ses jolis tétons
Le type le plus brillant, un ingénieur et c'est normal
Fut le seul à remarquer qu'elle était sur un cheval.

En gentleman, le gars d'génie tendit sa main galante
Mademoiselle, qui direz-vous de changer de monture?
En admirant allégrement ses courbes si charmantes
Lui dit accepiez-vous que j'étudie votre structure?

- 3 -

Fascinée par ce beau garçon de notre département
Elle lui proposa de visiter son appartement...
A court de temps, notre don juan fut pris au dépourvu
Fut convaincu que la solution était dans la rue.

No. 2

Partons à l'aventure, il faut rattraper les gars d'génie
Pilons à toute allure et prenons le temps de boire un coup
C'est fou, comme ils savent se faire aimer

Partout ils savent virer un party
Suivons les gars d'génie
Quelle bande sympathique, d'alcooliques
Les gars de génie sont là...

(sur l'air de la chanson des Pierres-a-feu)

La lecture de ce texte laisse sans doute certaine(s) d'entre nous bouche bée-là où d'autres n'y verront que de l'humour. C'est donc ca la chanson de l'ingénieur composée unilatéralement par nos chers "gars d'Génie" de l'Université de Moncton. Dommage que les "filles d'Génie" ne puissent s'y identifier. Ces pauvres petites se trouvent privées de cette glorieuse prostitution partagée par nos gars: "A court de temps, votre don juan fut pris au dépourvu; fut convaincu que la solution était dans la rue."

Revenons quand même au sérieux. Cette chanson fut publiée sur le dépliant de la semaine de Génie et distribuée à travers le campus universitaire pendant une semaine. On qualifie la chanson comme étant "cute", humoristique; "ce n'est qu'une blague", quelqu'un me dit. Si ces vers avaient attaqué les Noirs(es), les Juif(ve)s ou les vieillard/s, est-ce qu'on aurait trouvé ça cute? Alors pourquoi promouvoir un texte si ouvertement discriminatoire? Une publication de tendance politique gauchiste, même une "anti-capitaliste" aurait aussitôt été écrasée par l'administration de l'Université comme les expériences antérieures nous l'ont démontré. Mais on autorise la diffusion de paroles qui traitent la Femme comme étant un objet sexuel et même parait-il, une putain en général. On pourrait peut-être reviser nos politiques de censure, n'est-ce pas, chers administrateurs?

Peut-être qu'on ne voit rien à cette chanson car, en réalité, il n'y a rien. La Femme se voit quotidiennement illustrée de cette façon à travers les mots d'écrivains; dans ce sens, cette connerie d'ingénieur ne fait qu'ajouter une goutte au vase déjà plein. Néanmoins ne voyez pas là une justification gratuite de cette attente péjorative à la moitié de l'humanité (fait démographique qu'on semble commodément négliger dans la société contemporaine) mais une tentative d'illustrer cette répression littéraire.

OK les gars, c'était une blague, correct, mais il y a une chose qui me chicote. Si des filles avaient écrit un texte semblable i.e. avec rôles renversés, auraient-elles été glorifiées comme nos gars d'Génie toujours comiques, ou encore traitées de putains sur l'ensemble du campus?

La discrimination par la langue française

par Christine Marquis (PEQ)

La langue française elle-même est un fidèle miroir de la discrimination de la société à l'égard des femmes. Elle ne se contente pas d'ailleurs de refléter le sexisme, elle l'encourage! En effet, dès l'enfance, on enseigne aux filles qu'elles doivent se comporter et parler comme des dames et aux garçons qu'ils doivent se comporter et parler en hommes.

Dans nos sociétés occidentales, parce que la division du travail est aussi basée sur la division des sexes, on a laissé aux femmes les tâches les plus dévalorisées économiquement culturellement : la langue transpose cet état de fait. Ainsi, en français, les titres professionnels associés à la reproduction (tâches domestiques, éducation, soin des malades) et aux tâches subalternes ont des contreparties féminines tandis que les titres professionnels associés à la production et au pouvoir sont masculins. Par exemple, on dit: ménagère, femme de ménage, puéricultrice; mais on ne dit pas: ménager, homme de ménage, puériculteur. De plus, on ne dit pas: sculpteuse, docteuse, autrice, écrivaine, professeuse: mais on dit: sculpteur, docteur, écrivain, professeur. Dans nos sociétés occidentales, les postes qui ont un pouvoir implicite et explicite sont réservés aux hommes et, si une femme obtient un tel poste, on utilise toujours le titre masculin dans le but de conserver au poste le prestige du pouvoir mâle dominant. Il y a, par ailleurs, certains titres tels que la colonelle, la majoresse, la mairesse, qui ne s'appliquent qu'aux épouses des hommes qui remplissent ces fonctions. Si ce sont des femmes qui les remplissent, les titres professionnels doivent se mettre au masculin.

La langue donne à l'homme une position de première place. De ce fait, le langage reflète la prééminence sociale d'un sexe par rapport à l'autre. Le monde est vu comme un monde d'hommes. En français, nous employons donc des expressions au masculin pour désigner tant les hommes que les femmes: «les gars des H.E.C.», «travailleurs, unissez-vous!» Il est faux de croire que les termes génériques représentent aussi bien les femmes que les hommes. Pour ma part, je trouve navrant de constater que des concepts essentiels à la survie de l'humanité s'expriment dans des locutions comme «la fraternité humaine» qui tiennent clairement la moitié de la population du monde comme quantité négligeable.

Le masculin l'emporte sur le féminin, telle est la règle d'accord de la grammaire française. Ainsi, on doit dire: «Un garçon et deux millions de filles québécois». Cette règle reflète très bien le rapport de force qui existe dans la société: la domination d'un sexe sur l'autre.

Le mot «femme» est telle ment associé au sexe dans le langage français, qu'il fut créé un autre mot plus pur et plus neutre: «dame». Ainsi, dans certains cas, la langue française encourage à utiliser le mot «dame» plutôt que le mot «femme». Par exemple, on dit «les Dames de Ste-Anne» et non «les femmes de Ste-Anne», on dit «Soirée des dames tous les jeudis soirs» et non «Soirée des femmes tous les jeudis soirs». Par contre, on dit «La libération des femmes» et non «La libération des dames». Dans notre société, les femmes sont généralement vues et traitées comme des objets sexuels (publicité, cinéma, etc). Notre langue reflète très bien cet état de chose. Ainsi, des expressions comme «c'est une professionnelle», «elle est sa maîtresse», «une femme publique», nous font tout de suite penser au sexe alors que ce n'est pas le cas pour les mêmes expressions quand elles s'appliquent aux hommes.

Avez-vous déjà remarqué le curieux hasard qui fait que tous les noms d'ouragan sont des noms féminins? On a ainsi associé le caractère violent et impératif des ouragans au caractère féminin qui, dit-on, se soulève soudainement et violemment et détruit sur son passage.

«Misogyne» (qui hait les femmes) n'a pas d'antonyme. Serait-ce que l'homme ne puisse se penser comme étant méprisable? Un homme possède un vocabulaire très chargé pour qualifier les femmes qu'il méprise. Une femme n'utilisera jamais des mots semblables pour parler des hommes. Ceci reflète le rapport de forces dans la société. Les dominants peuvent mépriser les dominées, les réduire manifestement à un état d'infériorité mais les dominées ne doivent pas mépriser les dominants!

En français, on insulte les gens en les traitant de femmes ou en faisant allusion au corps féminin. Dire «saloperie» à un homme, c'est pire que de lui dire salaud. Insulter au féminin, c'est insulter deux fois. Accuser les hommes de «femmes», c'est très insultant pour eux, c'est soit mettre en doute leur virilité, soit les faire passer du statut social des dominants à celui des dominées. De plus, les termes femelles des animaux, s'ils sont utilisés pour parler des humains, sont plus péjoratifs que les termes mâles. Par exemple, «gross vache» versus «gros boeuf», «grosse chienne» versus «gros chien».

Il existe certaines expression de la langue française qui reflètent et encouragent la discrimination sociale et sexuelle envers la femme. Par exemple, les phrases suivantes sont acceptables quand elles s'appliquent aux hommes: «Il s'est fait mettre la corde au cou», «Il lui a fait l'amour», alors qu'on ne pourrait les employer en parlant d'une femme. En effet, l'institution du mariage peut faire perdre à l'homme sa liberté mais jamais à la femme puisqu'elle doit être soumise à l'homme et qu'elle ne peut perdre une liberté qu'elle n'a pas. De plus, la société donne à l'homme non seulement le pouvoir économique, politique et religieux, mais aussi le pouvoir sexuel.

Le langage est un système conventionnel qui reflète en partie la réalité sociale d'une société. La langue française est sexiste parce que, avec ses termes génériques masculins, ses règles d'accord, son lexique, elle présente comme un état de fait immuable la prééminence masculine et la dévaluation de la femme. Ainsi, la langue, comme la société, impose à l'être humain un comportement qui opprime la femme puisqu'elle constitue la matière par excellence dans laquelle se forme la pensée.

ÉDITORIAL

Nous nous faisons valoir

Dernièrement, les étudiants(es) de l'Université de Moncton ont été critiqué pour être semble-t-il apathiques vis-à-vis du devenir politique de l'Acadie. Pourtant la collectivité étudiante de l'U. de M. s'est signalée particulièrement durant la dernière année par une participation de plus en plus active sur la scène politique en Acadie.

* * *

Les positions politiques ainsi que les commentaires critiques du journal des étudiants(es), **LE FRONT**, qui sont exprimés dans les éditoriaux sont maintenant repris et diffusés par la Radio CBAF au même titre que les autres journaux aux Maritimes. Ce n'est certes pas là un signe d'indifférence des étudiants(es) vis-à-vis leur environnement.

La radio étudiante CKUM rafine présentement son projet de devenir la première radio à la fois universitaire et communautaire en Acadie. La diffusion de CKUM sur bande MF permettra de répondre aux besoins de la région du sud-est acadien du N.-B. d'avoir une radio défendant ses intérêts et contribuant, par le fait même, à son développement. Ça ne s'appelle pas de l'apathie!

Quant à la F.E.U.M., elle est aujourd'hui à la pointe de l'actualité en défendant avec vigueur l'avenir politique des Acadiens(nes) contre les lacunes explicites et les objectifs électoralistes implicites du projet de loi SIMARD sur les communautés linguistiques. C'est d'ailleurs cette prise de position, qui n'est essentiellement pas différente de celle de la S.A.N.B. ou d'un commentaire exprimé dans le premier numéro de la Revue **ÉGALITÉ**, qui a suscité les critiques si peu consistantes de la part du Ministre SIMARD et du Conseiller municipal ROBICHAUD de Shippagan. La position de la F.E.U.M. sur ce projet parait très clairvoyante et montre la contribution des étudiants(es) à un projet de société très différent de l'utopie intellectuelle de SIMARD ou du réformisme de ROBICHAUD.

Par ailleurs, la F.E.U.M. a su prendre position de façon ponctuelle sur des problèmes comme l'expropriation à Kouchibouguac, la discrimination salariale envers les infirmières du N.-B., la syndicalisation des pêcheurs et, de façon très systématique, pour le droit à l'éducation supérieure pour les Acadiens(nes).

Voilà autant d'arguments qui montrent que les étudiants(es) se préoccupent de la politique en faisant valoir leur position. On ne peut malheureusement pas en dire autant pour l'Administration de l'U. de M.

Marc JOHNSON

Un coup bas sans réaction?

Le projet de restructuration de l'Université de Moncton présenté par M. Gilbert FINN en novembre dernier a été approuvé par le Conseil des Gouverneurs le 13 décembre.

On se rappelera que ce projet avait suscité de vives critiques de la part de la F.E.U.M., de l'ABPUM et du FRONT. Essentiellement, on critiquait le dédoublement des fonctions et les budgets supplémentaires pour l'administration qui étaient occasionnés par la création de nouveaux postes. Par ailleurs, lors de son entrée en fonction, le nouveau recteur avait clairement exposé sa volonté de tenir en première considération les besoins et les demandes des étudiants(es) et des professeurs.

Pourtant, il est maintenant évident que ces propos du Recteur n'étaient que camouflage pour s'assurer notre support. En effet, dans la nouvelle restructuration, à peu près rien a été changé en considération des critiques que nous, étudiants(es) et professeurs, avions formulées.

Voilà déjà un mois depuis ce coup bas et aucune réaction de la part des étudiants(es) ou des professeurs n'a été faite. Est-ce un signe de défaitisme? Si oui, nous sommes en bien grand danger car là n'est sûrement pas le dernier des coups qui nous seront portés par la nouvelle administration. C'est pouquoi une réaction collective et réfléchie est nécessaire; maintenant.

Marc JOHNSON

LE FRONT

Le journal LE FRONT est l'hebdomadaire des étudiant(es) de l'Université de l'Acadie à Moncton publié par le F.E.U.M. Il est situé au 159, rue Mainey, Moncton, N.-B. E1A 3E9 et notre numéro de téléphone est (506)858-4486 (4484 pour les interurbains).

LE FRONT veut être à l'avant-garde de la collectivité étudiante tout en couvrant les multiples intérêts particuliers des étudiant(es). Les opinions émises dans LE FRONT ne sont pas nécessairement celle de la Rédaction ou de la F.E.U.M.

Les articles, opinions, commentaires et autres qui parviennent au FRONT doivent être écrits proprement à double interligne, sinon dactylographiés. Les auteurs doivent indiquer leur nom et numéro de téléphone afin que la rédaction puisse les contacter, si besoin il y a. Le droit à l'anonymat sera respecté si les auteurs en font la demande.

La rédaction se réserve le droit de retenir les articles, opinions, commentaires et autres qui: 1) ne répondent pas aux critères mentionnés plus haut; 2) démontrent des idées à tendance nettement discriminatoire, c.à.d. sans fondement, envers les divers sexes (homme ou femme), les minorités (ethniques et autres) ou les groupes défavorisés (personnes handicapées, personnes à faible revenus, etc...)

Les membres de l'équipe du journal se réunissent à tous les mardis midi dans leurs locaux et invitent les étudiant(es) à venir les rencontrer.

LE JOUR DE TOMBÉE DES ARTICLES, OPINIONS, COMMENTAIRES ET AUTRES EST LE MERCREDI SOIR PRÉCÉDANT LA PUBLICATION DU JOURNAL. CEUX QUI PARVIENDRONT AU JOURNAL APRÈS CE DÉLAIS NE POURRONT ÊTRE PUBLIÉS QUE DANS LE NUMÉRO SUIVANT.

ÉQUIPE DU JOURNAL

Directeur — Marc Johnson
Rédacteur — Yvan Tremblay
Responsable de la technique — Rachid Kanaan

Nouvelles — Yves Lebouthillier, René Maillet

Publicité — Georges Kardos
Photographie — Charline B. Boudreau

Correction
Julie Arsenault
Luc Prud'homme
Vivianne Roy
Myriam Chartier

Montage
Guy Albert
Daniel Robichaud
Anne-Marie Sirois

Collaborateurs(trices)
Michel St-Laurent

LA PAGE LIBRE

CAFÉTÉRIA: les victimes accusées

"... la majorité des employé(es) de la fin de semaine sont des jeunes pour ne pas dire des enfants!

"... l'hygiène, ça existe employés de Saga Food "P", cela même un simple étudiant peut vous l'enseigner! Il vous est plus facile de nous remplir l'estomac de nourriture dégueulasse que de nous remplir le crâne de vos belles paroles et vos beaux sourires..."

Sur ce je vous salue.

Constance Héroux
Étudiante

(tiré du Front du 19 janvier 1981, page 9)

Salut Constance.

Moi, je suis employé à mi-temps par SAGA Food. Tas bien raison: la nourriture de la caf. est tellement dégueulasse qu'on a peine à la manger nous-même. Mais pourquoi donc s'acharner sur des victimes? Bien sûr que les étudiants se font fourrer en payant si cher pour si peu de service. Et nous, tu penses qu'on se fait pas fourrer? Tu penses qu'on aimerait pas mieux voir moins d'argent drainé dans les poches d'une compagnie américaine et un peu plus pour le service?

Voits-tu, quand tu dis que la majorité des employés sont des enfants, c'est probablement vrai. Tu sais pourquoi. Eh bien, parce que quand il s'agit d'offrir des jobs sales non-syndiqués à $3.05 de l'heure, c'est toujours pour les femmes et les enfants d'abord. Et les femmes, t'as dû sûrement remarquer qu'elles forment(en comptant celles, nombreuses, qui ont 15 et 16 ans) la grande majorité de mes camarades de travail. Quant à moi, je fait partie d'une autre réserve de "cheap labour" qu'on appelle les chômeurs. En effet, si je m'avise de refuser de travailler pour ces sangsues, on m'a bien promis de me dénoncer à l'assurance-chômage.

Voilà pour les présentations.

Pour ce qui est des conditions d'hygiène au comptoir pour le dîmanche 11 janvier, je ne pourrai pas vérifier tes dires car à ce moment-là, j'étais en arrière à laver la vaisselle. Voici ce qu'elles étaient les conditions hygiéniques où je travaillais.

D'abord, avant de commencer, pas même question d'avoir un tablier. Si c'était venus ce jour-là dans le "dish-room" que l'Université de Moncton (propriétaire de la machine) se décide d'elle-même à munir son vieux rafiot d'un silencieux. Pour elle comme pour SAGA FOOD, le remabilliez, le profit, c'est bien plus important que ma santé ou la tienne.

Moi, je t'ai parlé de ce que j'ai vu. Je suis sûr que les autres employés (à la cuisine, au comptoir, etc.) auraient beaucoup à te dire sur leur travail. Mais je peux au moins t'assurer que c'est la direction et non les employés qui décide du coût qu'elle veut bien défrayer pour le service et que c'est encore la direction qui décide de ce qu'il y a dans ton assiette.

Bien sûr, ce serait une toute autre histoire si c'était les travailleurs qui déterminaient le régime.

En attendant, je pense qu'on a plus intérêt toi pis moi, pis tous ceux qui nous lisent, à frapper l'estomac de ces goinfres du profit qu'à casser les os de nos meilleurs amis.

Sans rancune,
Jean-Luc Lapierre

Cafétéria: "les profits se font sous notre nez"

Je profite ici du fait qu'on ait un coin dans le journal Le FRONT pour donner mon opinion sur ce qui se passe sur le campus.

Cette lettre, je l'adresse à Saga Food et à tous les étudiants qui se demandent comment la Saga Food s'organise à tous les ans pour augmenter nos frais de cafétéria alors qu'ils font tant de profits avec nous les étudiants. Voici un exemple de leurs profits: vendredi le 5 décembre 1980, nous avons eu le bal de Noël des résidences. Nous avons commandé aux représentants de Saga Food, par l'intermédiaire de la cafétéria, de préparer un buffet froid. Le buffet nous a coûté $1400.00. Pour ce prix, il n'y a rien eu d'extraordinaire dans notre buffet. Cependant, ce qui est extraordinaire c'est que la moitié du buffet n'a pas été touchée et que nous avons dû le redonner à Saga Food sans avoir aucun remboursement.

Pour clore le tout, on nous a servi les restes du buffet toute la semaine qui suivit le bal de Noël. Imaginez les profits qu'ils ont faits avec nous! Ils ont fait de même avec les autres banquets qui ont été organisés pendant le mois de décembre. Toute cette nourriture se trouve à être payée deux fois: une fois par ceux qui commandent le buffet et une deuxième fois pour l'étudiant avec sa carte de cafétéria.

Je pense que quelqu'un doit bien rire de nous pendant que les profits se font sous notre nez.

Je vous laisse sur ce et je signe

Diane Leboulthiller
Animatrice au secteur social
Résidence Lefebvre



Un cas constipé

J'aimerais faire part aux consommateurs et aux administrateurs de la cafétéria de l'U. de M. de mon expérience avec ce dépotoir.

Quand j'étais en première année, voilà trois ans, j'habitais en résidence sur le campus, donc j'étais OBLIGÉ d'ingurgiter à la caf.

Mais voilà que je souffrais régulièrement de maux de tête, pour lesquels je ne pouvais trouver aucun remède, si ce n'était que de les endurer. À la longue, ma santé physique et mentale se trouvait évidemment mal au point. Et le temps passa.

Une fois sorti de la résidence, qui n'était pas si mal à l'exception de la répression alimentaire qu'on y subissait, mes maux de tête disparurent.

En plus, je me suis rendu compte que lorsque je mangeais des aliments dignes de vidanges, il s'ensuivait une mauvaise digestion (constipation, vous comprenez?), qui s'accompagnait toujours de maux de tête.

Même si je ne suis pas en mathématique, j'ai pu établir l'équation suivante:

Manger merde = constipation et maux de tête

donc: Moi et cafétéria = maladie.

Suisse Oulagé

Lettre ouverte à Mme Agathe Arseneault, Secrétaire générale de la F.E.U.M.

Face à vos propos dans l'édition du 19 janvier 1981 du journal LE FRONT, il semble y avoir certaines mésententes concernant quelques énoncés. Je reprends donc vos commentaires un à un afin de faciliter la tâche.

Premièrement, mon attitude est décevante et étant étudiant en sociologie, je devrais être plus sensibilisé aux problèmes collectifs des étudiants. Je m'excuse de n'être pas conforme au stéréotype de l'étudiant en sociologie.

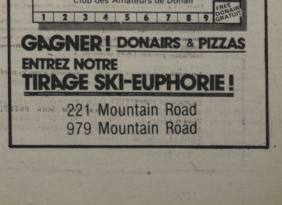
Vous semblez avoir certaines idées pré-conçues en ce qui concerne l'attitude d'un étudiant par rapport à son champ d'étude. Ce n'est pas parce qu'un individu étudie en mathématique qu'il devient automatiquement un mathématicien.

Deuxièmement, je suis resté "bouche bée" et je n'ai pas exposé mon désarroi lors de l'assemblée. Supposons pour un instant que je sois allé exposer mon point de vue devant l'assistance. Vous m'auriez alors probablement dit que toutes les procédures de l'assemblée générale sont conformes au Code Morin. Je n'aurais pas été plus avancé puisque le Code Morin m'est totalement inconnu.

Excusez mon ignorance, mais selon vous combien d'étudiants sur le campus ont entendu parler du Code Morin?

Pour ceux qui, comme moi, viennent d'apprendre que la F.E.U.M. avait utilisé le Code Morin, ou aller chercher le

suite à la page 6



Lettre ouverte à tous ceux concernés, i.e. Président d'assemblée de la F.E.U.M., exécutif de la F.E.U.M. et Cyrille Godin.

Quelle ne fut pas ma surprise de voir dans le journal de la semaine dernière (19 janvier), une lettre ouverte de la secrétaire générale de la F.E.U.M., condamner (pour employer un mot pas trop fort), la lettre de Cyrille Godin du 12 janvier.

Il semblerait que la F.E.U.M. a été piquée au vif à son point le plus faible. Eh oui, il faut se rendre à l'évidence, notre F.E.U.M. souffre d'une constitution inadéquate. Puisque la F.E.U.M. "respecte tout individu qui sait critiquer et apporter des éléments constructifs, bien fondés", je vais essayer d'y parvenir. En effet, j'avais remarqué, 2 semaines avant la réunion générale du 3 décembre, que certaines choses ne fonctionnaient pas concernant les procédures d'assemblée. Tout d'abord, la question du quorum: il n'est stipulé nulle part, et surtout pas dans la constitution de la F.E.U.M., qu'un certain pourcentage d'étudiants est requis pour ouvrir une assemblée décisionnelle. "Il vais donc tenter d'être constructif et je propose le chiffre de 10% de la population étudiante pour avoir quorum. Bien sûr, il y avait plus de 250 étudiants à l'assemblée générale, mais il faudrait officialiser la chose pour valider les décisions de toutes les assemblées générales subséquentes.

Mon deuxième point, c'est qu'un point varia devrait être ajouté à tout Ordre du jour, simplement pour faire moins fasciste et permettre aux étudiants d'apporter leurs points. Car même si j'ai obtenu durant l'assemblée de faire rajouter 3 points, je n'avais pas dû l'obtenir, je n'en avais pas le droit.

Voilà donc où je veux en venir, j'ai soulevé ces deux points importants 2 semaines avant l'assemblée, devant le président d'assemblée et devant la F.E.U.M.; résultat, je me suis fait vertement retourner de bord!

Autre irrégularité durant l'assemblée, on a traité de deux points consécutifs sans demander aux étudiants s'ils avaient quelque chose à rajouter sur le premier point avant de passer au second, chose inadmissible! Ma contribution constructive à ce moment-là, a été de me lever et de signaler à la secrétaire générale qu'elle était hors d'ordre parce qu'elle traitait du point suivant; ceux qui étaient là se rappeleront de la façon assez rude dont on m'a envoyé me rasseoir.

Voilà donc pourquoi, dans un certain sens, j'appuie Cyrille Godin dans ce qu'il dit. Mais pourquoi élaborer tant de procédures? Simplement pour prévenir des décisions n'engageant pas tous les étudiants (il est évident que les étudiants devraient voter pour accepter une constitution incluant une quorum de 10%), mais aussi afin de renverser des décisions valides qui ne pourraient être contestées par l'administration de l'Université, ou par qui que ce soit.

Salut
Michel LeComte

Malheureusement je ne peux vous suggérer de "formules miracles", mais il me semble que si on pouvait améliorer ce point, on pourrait avancer plus rapidement dans la concrétisation d'autres projets.

(Pourquoi pensez-vous avoir attendu si longtemps pour le centre social? Et encore il est loin de devenir réalité).

Je reviens sur un dernier point: vous avez dit que je me limite presque strictement aux procédures de ladite assemblée.

Et pour cause. A quoi bon faire des suppositions si au départ, certains éléments de base ne sont pas définis.

Maintenant, reste à savoir si mes propos sont constructifs et bien fondés. Permettez-moi de vous citer à mon tour. "... il n'y vous citer à mon tour. "... il est toujours préférable de discuter avec les partis en cause avant d'avancer des propos qui risquent de s'avérer inexactes." Doit-je conclure par ceci que c'est moi qui devrais courir pour l'information qui devrait m'être facilement accessible? Les média sont là pour ça.

Cependant, les propos de ma première lettre se voulaient constructifs. Il est dommage de voir qu'une institution étudiante soit si facilement vexée par la critique de l'un des siens. Mes propos ne se voulaient pas une attaque contre la F.E.U.M. de cette année, mais simplement une constatation de faits qui ont toujours été ressentis par la F.E.U.M. et qu'on semble se léguer d'année en année faute de pouvoir y trouver une solution.

Tout en espérant en...apprendre plus sur l'attitude d'un étudiant en sociologie de 3ième année, les procédures d'assemblée, le Code Morin, les estimations du nombre d'étudiants lors d'assemblées générales, de l'appui minoritaire que la F.E.U.M. reçoit des étudiants et finalement sur ce qui détermine les éléments constructifs et bien fondés des autres, je demeure

Cyrille Godin
Sociologie III

Lettre ouverte à Mme Agathe Arseneault, Secrétaire générale de la F.E.U.M.

suite de la page 5

document pour le consulter? À qui s'adresser pour savoir si on s'en est bien servi ?

De plus, après avoir discuté du Code Morin avec ceux et celles qui en avaient quelques notions (ils étaient peu nombreux), l'assemblerait que ce code est sujet à plusieurs interprétations.

Troisièmement, j'ai affirmé qu'il n'y avait pas eu d'estimation. Sur ce point, je ne peut qu'être d'accord avec vous et j'avoue que j'étais en erreur. Toutefois, vous êtes un mois en retard dans la révélation de vos recherches. Pourquoi ne pas l'avoir dit pendant la réunion qu'un compiage avait été effectué? Pourquoi nous avoir réservé surprise pour plus tard?

Quatrièmement, la F.E.U.M. n'a pas la majorité derrière elle. Là-dessus, je ne peut que dire que l'affirmation parle pour elle-même. Préfère-t-on avoir 400 étudiants avec soi maintenant pour se retrouver avec 2000 étudiants mécontents plus tard? Et c'est ici que se centre la discussion. Pourquoi dépenser ses énergies dans un projet qui, à la base, n'a pas l'appui (je ne dirais pas en entier mais du moins en majorité) des étudiants. Pourquoi ne pas étudier des projets visant à l'amélioration de la participation étudiante?

Clinique de sang

Vous pouvez sauver une vie. Une clinique de donneurs de sang aura lieu le mercredi 11 février, au salon de la résidence Lefebvre.

Les heures de la clinique seront de 10h00 à 13h00 et de 14h30 à 16h30. Le quota est de 250 et on vous attend en grand nombre, ce 11 février, afin de couronner cette journée de succès.

Le sang ne se fabrique pas artificiellement; il doit venir d'être humains. Devenez donneurs de sang de la Croix-Rouge.

Appel aux asthmatiques

Le département de psychologie effectue actuellement une étude sur l'asthme. Pour ce faire, il aurait besoin de volontaires qui souffrent présentement ou ont souffert de l'asthme, ceci afin de remplir un questionnaire. La passation du questionnaire ne doit pas excéder 30 minutes. Votre contribution serait d'un apport considérable pour notre recherche.

Merci de votre collaboration.

P.S. Veuillez communiquer avec Paul au numéro 382-6823 après 18H.

NOUVEAU DÉPART

L'Éducation permanente de l'Université de Moncton reprend en février pour les femmes de la région, le programme Nouveau Départ.

C'est un programme de réorientation et d'information pour les femmes qui désirent faire un nouveau départ dans la vie et qui sentent le besoin d'un coup de main pour démarrer.

C'est une occasion rêvée pour les femmes qui veulent se découvrir et se valoriser.

Les cours débuteront le 9 février pour se poursuivre pendant 12 sessions de 3 heures. Après avoir passé du temps à mieux se connaître, on examinera un certain nombre d'options possibles: retour aux études, retour au travail, un nouveau regard sur la vie du foyer. Chaque sujet sera développé par des personnes-ressources qualifiées. Ensuite la discussion se continue en petits groupes avec une animatrice.

Ce programme s'adresse surtout aux femmes de 35 ans et plus qui ont resté à la maison pendant quelques années. Cependant, les autres femmes peuvent aussi profiter du programme.

VITO'S PIZZA

726 Mountain Rd. Moncton, N.-B.

Tél: 858-5000



Service de livraison
License Complète
Salle à dîner et restaurant

Lundi au jeudi	**11:30 AM - 02:00 AM**
Vendredi	**11:30 AM - 03:00 AM**
Samedi	**04:00 PM - 03:00 PM**
Dimanche	**04:00 PM - 12:00 PM**

L'INTERNATIONALE

EUMC - Accueil d'un étudiant réfugié

L'entraide Universitaire Mondiale du Canada, section de Moncton a un projet qui lui tient à coeur: L'accueil d'un étudiant refugié pour septembre 1981.

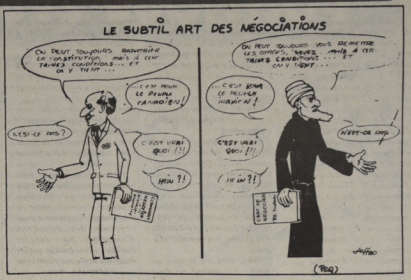
Les démarches vont bon train, nous avons un candidat: un jeune éthiopien qui a du s'enfuir de son pays en 1978 pour des raisons politiques. Il ne nous reste qu'à lui trouver un peu d'argent. Ce n'est pas les idées qui nous manquent afin de se faire des fonds et elles sont toutes très originales! Viens nous aider, on a besoin de plus de gens pour nous aider.

Il y aura une réunion le lundi 26 janvier à 19h30 au local 474 à Taillon (près de la Salle de Consultation).

Invitation spéciale aux étudiants étrangers.

On vous attend.

Françoise Gagnon
Membre EUMC -
388-9641



Que nous réserve Reagan?



Le gouvernement des États-Unis, et R. Reagan, semblent se réfugier dans les politiques du fascisme. Peut-on comparer sa campagne de réarmement à celle d'Hitler, de Mussolini? La guerre froide, des années '50 sera-t-elle réanimée? Il semble que la réponse à ces questions est oui!

M. Reagan veut que les E-U redeviennent la plus grande puissance militaire et économique du monde. À quel prix, M. Reagan?

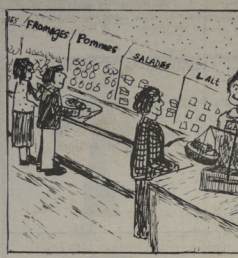
D'autre part, Reagan démontre une aggressivité peu commune et peu logique, lorsqu'il dit vouloir renégocier un traité canado-américain, dans lequel 50% de la part canadienne des ressources de pétroncles sur la côte est de l'Amérique du Nord passe aux mains des pêcheurs américains. Et qu'est-ce que le Canada gagne? Une promesse que les pêcheurs américains ne pêcheront plus la partie canadienne des stocks, et qu'ils (les Américains) n'effaceront pas leurs stocks au point de les annihiler. D'après l'ambassadeur canadien à Washington: "ce que veulent les Américains ce n'est pas 60% des stocks, c'est 100%.

En Amérique Latine, Reagan veut former une armée pan-américaine pour finir la guerre, et rétablir un gouvernement "démocratique". Pour ce, il envoya encore plus d'aviseurs Marines au El Salvador, accompagnés de 4 hélicoptères Huey, ainsi qu'une valeur de 5 millions de dollars, en marchandises de guerre. M-16, jeeps grenades, motards, etc...

Qu'est-ce que nous réserve Reagan, si on ne lui donne pas toutes les pêcheries?

René Maillet

POLITIQUE ÉTUDIANTE



AVIS

Les 3 candidats au poste de président d'élections sont: Yves LeBouthillier, Michel LeComte, Gilles Vienneau. Le candidat qui remplira les fonctions de président d'élections pour les élections du 5 février prochain sera choisi à la réunion régulière de la F.E.U.M. du 28 janvier prochain.

Le service boîte à lunch: une alternative

Suite à la parution du dossier noir sur la cafétéria , il y a lieu de s'exposer d'importantes questions! Ainsi, voulons-nous continuer à manger de la friture et les mêmes plats à chaque semaine ou encore avons-nous des alternatives à proposer aux dirigeants de la cafétéria puisque de leur côté il semble qu'il n'y ait pas d'idées nouvelles? Pour ma part je crois qu'on pourrait conserver la formule actuelle (en y variant les menus et en baissant les prix astronomiques) mais en plus on pourrait ajouter un tout nouveau service, soit du genre "boîte à lunch".

Le concept de cafétéria "boîte à lunch" est très simple et est d'ailleurs adopté par bon nombre d'universités canadiennes. Il s'agit de présenter une série de plats contenant toutes sortes d'aliments tel que des viandes froides (salami, pepperoni, poisson, jambon, poulet, etc), des différents types de fromage, des ingrédients pour salades, etc. Le personnel de la cafétéria n'a qu'à installer les plats et les étudiants, à la file indienne, se servent comme ils le veulent. Comme tout libre-service il va de soi que c'est beaucoup plus économique ainsi puisqu'on évite de payer les employés pour servir les repas. Dans le système "boîte à lunch" on calcule le coût d'un repas en pesant l'assiette des clients. Évidemment il n'y a qu'une différence légère dans le prix des divers aliments car il dépend plus du volume du repas que de sa composition.

On pourrait, à mon avis, éliminer le service peu utile du petit comptoir pour le remplacer par ce nouveau système. Quant à la petite cafétéria, il faudrait bien qu'on y améliore le service pour faire concurrence avec le comptoir "boîte à lunch".

Il est temps que l'on mange des bonnes choses et que l'on refuse le style "take-out" commercial de la cafétéria. Si non on est aussi bien de remplacer "Saga Food" par MacDonald ou Burger King ou, à l'extrême, par une industrie de Gaines Burgers. Et si "Saga Food" n'est pas encore convaincu que son service est déplorable, que la direction aille donc se balader dans les toilettes qui se trouvent en face de la petite cafétéria. Les graffitis que la direction de Saga Food pourra y lire à propos du service qu'elle offre, la fera peut-être (...) pour quelques minutes mais l'incitera après bonne réflexion à effectuer les changements nécessaires.

Yves LeBouthillier

Mémoire de l'AUCC au premier ministre du Canada concernant le financement des Universités

Dans un mémoire présenté au premier ministre du Canada le 8 janvier, l'Association des Universités et Collèges du Canada a demandé qu'on entreprenne une revue complète du système de financement des universités canadiennes avant que des changements ne soient apportés aux arrangements actuels conclus avec les provinces en la matière. L'AUCC s'inquiète de toute réduction brusque du présent niveau d'aide fédérale à l'enseignement postsecondaire en vertu de la loi sur le financement des programmes établis (FPE) qui pourrait gravement affaiblir la viabilité financière des universités canadiennes.

L'AUCC recommande que le gouvernement fédéral reconnaisse son rôle essentiel au chapitre du financement de l'enseignement postsecondaire et fournisse un préavis suffisant de toute intention de changer les arrangements actuels concernant le FPE. La loi sur le financement des programmes établis, en vigueur depuis 1977, prévoit une contribution du gouvernement fédéral, sous forme de versement de fonds et de transfert de points d'impôt, pour venir en aide aux programmes admnistrés par les provinces dans les domaines de l'enseignement postsecondaire, des soins médicaux et de l'assurance-hospitalisation.

Le gouvernement fédéral a acquitté une part toujours plus considérable des coûts de l'enseignement postsecondaire en vertu du financementdes programmes établis. En 1979-1980, le revenu total de fonctionnement des universités s'est établi à 3.15 milliards de dollars et, cette année-là, les paiements du gouvernement fédéral aux provinces aux fins de l'enseignement postsecondaire (ce qui comprend les universités, les collèges communautaires et la cinquième année d'école secondaire dans certaines provinces) se sont élevés à 2.775 milliards. Les paiements du gouvernement fédéral, en vertu du FPE, destinés à l'enseignement postsecondaire en sont venus à être considérés par les provinces comme un revenu de caractère général. En conséquence, les gouvernements provinciaux peuvent réduire l'aide aux universités sans considération des répercussions possibles d'une telle mesure sur les besoins du pays dans son ensemble.

Toute réduction des contributions du gouvernement fédéral au FPE pourrait avoir des effets désastreux sur les universités déjà affaiblies après une décennie au cours de laquelle les augmentations des subventions provinciales au fonctionnement n'ont pas suivi le rythme de l'inflation. Alors que la capacité de concurrence du Canada, sur le plan économique, dépend d'un effort intensifié dans le domaine de la recherche, les universités sont des centres importants de recherche et des pourvoyeuses de chercheurs sur les plans industriel et social.

Pour obtenir des exemplaires du mémoire de l'AUCC, veuillez communiquer avec Mme Gail Kun, agent d'information, (613) 563-3586.

Fermera? Fermera pas? Fermera!

par Yves LeBouthillier

Il y a deux semaines, au grand désarroi des administrateurs de l'Université de Moncton, une tempête de neige s'est abattue sur la région de Moncton. Je dis "au grand désarroi" car il semble qu'à chaque tempête l'administration ne sait que faire. Moi-même, j'ai fait du pouce et à ma grande surprise un automobiliste s'est arrêté. Je me suis donc retrouvé dans un automobile dans lequel un mari à la fois inquiet et en colère, allait conduire sa femme à l'Université.

Mari: T'es folle! Regarde, on voit rien!

Femme: O.K., je vais marcher. (arrêt de l'automobile)

Marie: Moi je t'ourre de bord pis j'te ramène chez-nous.

Ça va faire! Si on descend c'te côte là, ce sera juste pour aller se casser la gueule au boutte.

Femme: J'te dis qu'y faut que j'aille faire acte de présence (l'automobile repart)

Mari: C'est qu'! Va te tuer pour aller dire que t'es là. J'te dis que ça va mal finir. On voit ça tous les jours dans les journaux des accidents comme ça.

(exclamation)

R'garde! On dirait qu'y a des polices pis des pompiers sur le campus. Je vois leurs boules rouges. Ben moi, j'avance plus une miette.

(arrêt de l'automobile)

Femme: Ben non! C'est une charrue pas fin.

(l'automobile repart)

Moi j'ai appelé au bureau de Médard Collette (pis on m'a dit que c'était ouvert sur le campus.

Marie: Collette! Y devrait être à ma place Colette!

Femme: Arrête de chialer. Ils sont assez "smarts" pour savoir ce qu'ils font à l'Université.

Mari: S'ils étaient si "smarts" que ça, on serait pas icitte à matin.

Femme: Arrête-toi là, on est arrivés.

(arrêt de l'automobile)

La femme sort de l'automobile et moi de même. Le mari nous regarde disparaître dans la tempête.

Une demi heure après on annonçait la fermeture de l'Université.

Je ne sais pas comment la femme s'est rendue chez elle mais je sais cependant que Médard Collette habite à deux pas de Taillon!

DEVINETTE: Pourquoi a-t-on construit l'Université de Moncton dans le sud? Parce qu'habituellement il y a plus de tempêtes dans le nord que dans le sud.

Réponse à M. Vincent Robichaud concernant la position de la F.E.U.M. face au projet de loi Simard (84)

Monsieur Robichaud,

Dans une lettre que vous nous faites parvenir datée du 5 janvier 1981, vous posez une série de questions concernant notre position face au projet de loi Simard et vous nous demandez s'il y a des réponses à ces questions. Nous vous répondons par l'affirmative sans hésitation et nous pensons pouvoir argumenter notre position assez clairement.

Premièrement, nous aimerions partir des points d'unité avec vous. Nous sommes tous deux d'accord qu'il s'agit d'un simple ballon pré-électoraliste. Là où nous divergeons d'opinion, c'est sur la question stratégie. Vous dites que nous manquons de tactique en rejetant ce projet de loi, nous ne sommes pas de cet avis. Pour nous, si un groupe ou individu accepte ce projet de loi, même avec "réserve", objectivement c'est un appui que l'on donne à M. Simard, appui qu'il recherche depuis longtemps d'ailleurs.

Également, la F.E.U.M. pense que vous allez chercher un peu loin pour aller jusqu'à insinuer que nous travaillons main dans la main avec le conseil municipal de Moncton qui nie encore les droits des Acadiens; que nous serions infiltrés d'anglophones, et que nous condamnons un francophone qui défend notre cause. La F.E.U.M., M. Robichaud, n'aquie aucun projet aveuglément et elle a voulu voir les implications et les possibilités de changement que ce projet apporterait.

Si le conseil municipal de Moncton rejette ce projet de loi, c'est pour des raisons purement chauvines en voulant maintenir les Acadiens dans une situation d'infériorité. Si la F.E.U.M. rejette ce projet de loi, c'est parce qu'elle croit qu'au fin fond, M. Simard ne veut pas défendre les droits des Acadiens mais simplement se gagner du capital politique. Si le gouvernement conservateur de M. Hatfield était le grand bouclier des Acadiens, pourquoi a-i-il fallu occuper des bureaux, manifester pour avoir des écoles et districts homogènes? Pourquoi nie-t-il le droit aux pêcheurs côtiers, majoritairement acadiens, de se syndiquer? Pourquoi laissait-il la police intervenir de manière aussi violente au parc Kouchibouguac? Pourquoi refuse-t-il de reconnaître les Acadiens comme un peuple avec les droits que cela impose?

La F.E.U.M. n'aquie pas des projets de loi à cause de la nationalité de son auteur. Nous sommes conscients qu'il y a des Acadiens dans nos gouvernements qui ne lèvent pas le petit doigt pour faire avancer les droits des Acadiens et nous n'avons rien en commun avec eux.

De plus, si le gouvernement Hatfield, par l'intermédiaire de son ministre Simard, défendait les droits fondamentaux des Acadiens, il défendrait le droit à l'éducation supérieure pour tous les Acadiens ordinaires. Nous voyons qu'actuellement ce n'est pas le cas. L'augmentation constante des frais de scolarité et la faible assistance financière que les étudiants du Nouveau-Brunswick reçoivent de leur gouvernement (parmi la plus basse au pays) confirment le contraire. C'est pourquoi la Fédération des Étudiants n'est pas du tout d'accord avec vous pour dire que l'on doit accepter tout projet quelconque de "la main qui nous nourrit" (Conseil du Trésor) comme vous l'exprimez si bien dans votre lettre. De plus, nous n'interprétons pas le faible système prêts-bourses auquel nous avons recours comme un service que le gouvernement offre aux étudiants mais plaidé que le gouvernement se voit obligé de "prêter" aux étudiants l'argent nécessaire (il le fait au strict minimum d'ailleurs), puisque nous sommes des contribuables à la base, nous aussi.

La manière dont nous (étudiants) participons à faire avancer la cause acadienne, c'est premièrement en travaillant pour notre propre service et pour l'accessibilité de tous les Acadiens ordinaires à l'éducation post-secondaire. Tout de même, nous ne sommes pas prétentieux au point où l'on croit changer le visage de l'Acadie à nous seuls. Nous demeurons convaincus que nos droits fondamentaux ne seront garantis que lorsque les groupes et individus qui tiennent réellement à coeur la défense de nos droits en tant que peuple se réunissent dans des actions communes.

Pour terminer, nous refutons votre bout de phrase qui dit que les étudiants deviennent politiquement de moins en moins alertes. Nous pensons que notre position sur ce projet de loi démontre une certaine maturité politique des étudiants et prouve que nous ne sommes pas prêts à accepter aucune politique aveuglément.

Le conseil d'administration de la Fédération des Étudiants de l'Université de Moncton

Comité sur la situation linguistique

Ce comité a besoin de deux étudiants(es). Si vous êtes intéressés(es), veuillez donner votre nom à la maison de la F.E.U.M. le plus tôt possible.

Mandat du comité

Il codifie la politique linguistique de l'Université et la tient à jour au fur et à mesure que de nouvelles résolutions sont adoptées par les autorités compétentes.

Il étudie les griefs de nature linguistique.

Il effectue des recommandations aux groupes concernés (administration, professeurs, étudiants) par l'intermédiaire du Secrétaire général.

Si un individu ou un groupe ne parvient pas à régler un problème par la voie hiérarchique, il peut, par l'intermédiaire d'un représentant, soumettre son cas au Comité qui lui en réfère au Secrétaire général.

Le Comité peut également, en diverses occasions, donner des avis pour faciliter la création d'un atmosphère francophone authentique, l'établissement d'une collaboration étroite entre les individus, ce qui favorise le fonctionnement de l'Université.

AVIS DE CONVOCATION

Par la présente, nous désirons vous inviter à une réunion régulière de la F.E.U.M. le mercredi 28 janvier 1981 à 19h00 au local 050 de l'édifice de l'Administration.

Ordre du jour

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la réunion du 10 décembre 1980 et du procès-verbal de la réunion du 14 janvier 1981
3. a) Choix du président d'élections
   b) Date du Carnaval d'hiver
4. États financiers du Kacho de novembre et décembre 1980
5. Présentation de C.K.U.M. sur le projet MF
6. Nouveaux règlements sur la location des locaux
7. Autres

Levée de l'assemblée

Agathe Arseneault
Secrétaire Générale

LES AFFRES ÉTUDIANTS

Cette semaine à l'émission, en première partie, on parlera du Projet de restructuration proposé par M. FINN. En deuxième partie, on soulèvera la poussière sur la Constitution archaïque de la F.E.U.M. Noubliez pas, c'est jeudi de 11h00 à midi.

Michel Lecomte

Rencontre prévue avec SIMARD

M. Jean-Maurice Simard a accepté de venir rencontrer les étudiants(es) du Centre universitaire de Moncton au sujet du projet de loi 84 sur les communautés linguistiques.

Cette rencontre est organisée par la F.E.U.M. et se déroulera le 28 janvier à 13h00 à la chapelle de l'édifice Taillon.

Tu as un petit moment de libre? Viens faire un tour à ton poste de radio! Juste derrière Taillon

La FEUM contre le projet de loi Simard

La question nationale Acadienne

Le projet 84

Daigle exige le retrait

Sim[illegible] en Acadie un groupe d'éter[illegible] défaitistes

L'ÉVANGÉLINE — JEUDI 27 NOVEMBRE 1980

Le projet de loi sur peuples suscite des

par Paul-Arthur Landry

En préparati

par Yves LeBouthillier

Le mercredi 28 janvier à 13h00 ce sera l'occasion de faire connaître votre opinion au sujet de la C-84 sur l'égalité des deux communautés linguistiquesau N.-B. En effet Jean-Maurice Simard, parrain du projet sera à la chapelle de l'édifice Taillon afin d'entendre le point de vue des étudiants à la fois sur son projet de loi et sur le système prêts et bourses. Voici donc un résumé de la tenue du projet de loi et des positions adoptées par divers groupes face au dit projet.

* * * * *

Le projet de loi C-84 reconnait l'égalité linguistique des communautés française et anglaise au N.-B. À la différence de la loi sur les langues officielles, ce pro jet donne des droits collectifs aux deux groupes. Ainsi il mettrait fin entre autres au bilinguisme dans les écoles et dans certaines institutions politiques et économiques. Le projet, d'après M. Simard, se veut la première étape d'une longue croisade pour assurer les droits des deux communautés.

"...le projet qu'il parraine est une étape et une vision du gouvernement qui se situe entre le statu quo et une province acadienne." (Évangéline)

"...il faut commencer par reconnaitre ce principe." (Simard)

* * * * *

La Société des Acadiens du Nouveau-Brunswick accepte avec réserve le projet de loi C-84; c'est-à-dire qu'elle formera

éventuellement un comité d
des modifications sur ledit
S.A.N.B. va proposer des m
à assurer que le principe d
communautés linguistiq
prochainement par des r

* * * *

Vincent Robichaud, con
à Shippagan croit que le p
est étapiste et timide, m
acceptable. M. Cochrane,
de Moncton, dit avoir lu le
son avis il ne dit pas grand
selon lui ce projet ne dit p
nous toucher, ni les imp
terme. Ce qui préoccupe d
de Moncton et plusieurs
ville c'est principalement l

* * * *

Le Parti Libéral du No
s'oppose au projet de loi
un livre blanc traitant d
officielles. Ce parti sem
distinction entre les droit
droits individuels. Comme
porte-paroles, M. Doug Y
nécessité d'un projet de l
reconnue l'existence de de
linguistiques, d'autant plu
une loi sur les langues of

Melvin Gallant professe
l'U de M est d'avis que
tout projet favorable au d

L'ÉVANGÉLINE — JEUDI 27 NOVEMBRE 19

...ur l'égalité des deux ...s réactions... inégales

...ada ... aussi causer une ségrégation ... à un degré encore plus élevé

...ion au débat

...mité chargé d'apporter ... ledit projet. Ainsi la ... des mécanismes visant ...cipe d'égalité des deux ...uistiques se traduise ... des résultats concrets.

* * *

...d, conseiller municipal ...ue le projet de loi C-84 ...de, mais quand-même ...hrane, maire de la ville ...r la projet de loi, et à ... grand chose. Toujours ...e dit pas comment il va ...es implications à long ...cupe davantage le maire ...sieurs conseillers de la ...ment l'aspect financier.

* * *

...du Nouveau-Brunswick ...le loi et propose plutôt ...tant des deux langues ...ti semble faire aucune ... droits collectifs et les ...Comme le dit un de leurs ...oug Young, "il n'y a pas ...t de loi pour que soit ... de deux communautés ...nt plus qu'il existe déjà ...ues officielles au N.-B. ...rofesseur de français à ... que l'on doit accepter ...e au développement des droits linguistiques et culturels des Acadiens.

M. Gallant précise que même si le projet n'est pas parfait (puisqu'il ne reconnaît pas les Acadiens comme peuple fondateur) il renferme malgré tout un point fondamental, soit le principe d'égalité entre les deux communautés linguistiques. Quant aux mécanismes pour appliquer ce principe, M. Gallant croit que c'est aux Acadiens à les déterminer.

* * * * *

La F.E.U.M. s'oppose au projet de loi sauf dans l'éventualité où les Acadiens seront reconnus en tant que peuple et où les Acadiens auront des droits politiques et économiques. De plus, selon la F.E.U.M., il faudrait voir à la création de mécanismes concrets visant à appliquer cette loi.

* * * * *

En terminant, il est important de souligner que ce cher M. Simard a préparé sa visite (pour être bien sûr qu'elle ne passe pas inaperçue) en traitant les étudiants de réactionnaires. Le ministre du Conseil du trésor semble verser des larmes sur les belles années de contestation de la fin des années 60 mais il ne faut pas se méprendre car on sait bien que les Hatfield, les Simard et compagnie sont passés maîtres dans l'art de l'opportunisme.



Simard fustige la FEUM pour s'être opposée à son projet

OPINION DU LECTEUR

Les Acadiens se posent des questions

L'Évangéline, fait surprenant et incompréhensible, a été dépassé par le Devoir de Montréal au niveau de la compréhension et de l'analyse du projet Simard.

Le projet de loi Simard est accepté avec réserves

Devant le projet Simard

Anglophones au conseil de Moncton inquiets

régime Hatfield

SECTION CULTURELLE

Le prix de la culture

par Roland Bryar

En septembre dernier le Centre de Promotion et de Diffusion de la Culture (C.P.D.C.) tenait sa réunion générale à Bathurst. Au cours de cette réunion, un groupe d'Acadiens oeuvrant dans le secteur privé de l'industrie du spectacle au Nouveau-Brunswick ont présenté une pétition au conseil d'administration du C.P.D.C. Cette pétition, signée par plusieurs artistes de la relève, demandait entre autres, un meilleur service de la part du C.P.D.C.

Le C.P.D.C. est une association à but non-lucratif subventionnée en majeure partie par les gouvernements fédéral et provincial. Elle regroupe dix organismes-membres (9 associations culturelles régionales et l'Alliance-chorale du N.-B.).

Dans un rapport rendu public en 1980, le C.P.D.C. décide d'abandonner la gérance d'artistes sauf "pour des tournées subventionnées et les artistes acadiens du potentiel qui n'ont pas encore percé". Il propose qu'un comité de spectacle soit greffé à sa structure admnistrative pour voir à la programmation des spectacles (voir Rapport Annuel 1979-1980, page 8). Sur la même page du rapport deux objectifs sont assignés à ce comité: "-Promouvoir les artistes acadiens dans la province et à l'extérieur".

"-Favoriser (de même) les visites de quelques artistes de l'extérieur (échanges interprovinciaux ou internationaux), dans plusieurs centres.

Ce comité de spectacle suggère, de concert avec des représentants des associations-membres, les spectacles qui seront produits. Il entretient de plus en plus de bonnes relations avec les maisons de production vendeuses de spectacle. Nous sommes donc allés voir MM. Yvan Vanhecke et Ernest LeBlanc respectivement producteur et gérant, afin de nous informer sur le travail de collaboration réalisé entre le C.P.D.C. et le secteur privé de l'industrie du spectacle; en Acadie.

Tout d'abord M. LeBlanc nous a dit qu'à sa connaissance le C.P.D.C. n'entretenait aucun rapport avec les gérants d'artistes acadiens. "C'est moins que nul, c'est négatif pour l'artiste", de dire M. LeBlanc. Il soutient que faire affaire avec le C.P.D.C. signifie, à toute fin pratique, "une perte de temps donc d'argent en correspondance". LeBlanc va plus loin en affirmant que le C.P.D.C. empêche l'industrie privée de prendre naissance en rendant inaccessibles et les salles et les subventions. "Si le C.P.D.C. n'exerçait pas un aussi grand pouvoir de monopole et de contrôle sur le marché culturel en Acadie du N.-B., l'artiste aurait une meilleure chance de se produire", conclut-il.

Pour sa part M. Vanhecke, directeur des productions Média-Spec, affirme que le C.P.D.C. se compare à un "organisme fantôme dirigé par des gens qui ne viennent même pas voir nos spectacles".

La raison de production doit donc s'organiser sans le concours du C.P.D.C. Cela signifie donner des spectacles avec des moyens financiers assez réduits puisque le C.P.D.C. obtient de larges subventions.

* * * *

Remontons maintenant au 20 octobre 1980 alors que MM. Louis-Marie Melanson, de Bouctouche et Yvan Vanhecke, de Moncton, confrontaient leurs points de vue à l'émission Contrepartie.

M. Melanson représentait la société culturelle de Kent-Sud (région de Bouctouche) et expliquait la position du C.P.D.C. M. Vanhecke exposait les difficultés pour l'artiste et l'industrie privée d'évoluer présentement dans la situation culturelle en Acadie.

C'est la structure coûteuse du C.P.D.C. qui a été au coeur du débat télévisé. M. Vanhecke reprochait au C.P.D.C. le coût qu'entraînait sa structure si complexe. Également Vanhecke a dit que l'artiste se trouve pris dans cette structure étant donné qu'il n'y a pas le droit de parole. De plus il précise: "C'est moins aux politiques des sociétés culturelles que l'on s'attaque mais à la structure administrative monstre du bureau de direction du C.P.D.C.".

Dans un autre ordre d'idées M. Melanson a surtout parlé de la société culturelle de Kent-Sud ajoutant que "ce qui se fait chez-nous se fait dans les autres sociétés culturelles-membres". Quant au C.P.D.C., M. Melanson a surtout expliqué le rôle de l'association au sein de la collectivité acadienne. Il a brossé un tableau fidèle des différentes réalisations du C.P.D.C.; colloque en vue de former l'association du cinéma acadien (1978), l'association des écrivains acadiens (1978).



Dans un deuxième temps, M. Melanson essayait de démontrer la nécéssité de structures fortes afin d'emmener ces réalisations à terme. A noter ici que les deux associations ci-haut mentionnées ne sont aucunement représentées au sein du comité d'administration comme c'est le cas pour l'Alliance-chorale du N.-B.

M. Melanson conclu: "si une industrie privée était capable de produire des spectacles de qualité, la société culturelle Kent-Sud se retirerait volontiers de ce champs d'activités".

* * * *

Si l'on consulte les états financiers '79-'80 publiés dans le Rapport Annuel de la même année, l'on ne peut pas faire autrement que de se poser de sérieuses questions. En effet, en additionnant les dépenses encourues conjointement par l'administration, la coordination et la programmation du C.P.D.C. nous obtenons la jolie somme de $97,014.00 pour un déficit de $1262.00. Par contre, sur un budget approuvé de $38 003.00, le C.P.D.C. ne trouvera que $16,278.00 à distribuer aux différents secteurs du domaine culturel. Parmi ces secteurs mentionnons: les arts visuels ($518.00), les lettres ($50.00), le théâtre ($9.00), et enfin l'important secteur des communications partage, avec la publicité, un budget nul.

Donc nous nous retrouvons, avec surprise, devant un surplus de $21,725.00 en ce qui concerne le domaine d'activités culturelles pour l'année fiscale '79-'80. Le lecteur comprendra que ce surplus, loin de rester dans le compte en banque du C.P.D.C. devrait plutôt servir à défrayer toutes les dépenses qu'occasionne la tournée d'un artiste à travers la province (musiciens, éclairage, sonorité, transport, publicité, etc...).

* * * *

J'ai rencontré Denis Richard, lauréat du Gala de la chanson de Caraquet en 1979. Fait intéressant Richard a remporté le même prix en 1974. Lorsqu'il se présente dans le bureau du C.P.D.C. on dit ne pas le connaître. Depuis il ne s'est ni fait aidé, ni fait encourage par le C.P.D.C.

Denis se dit étonné que ce soit le Conseil Atlantique de Coopération Culturelle (C.A.C.C.) qui ait produit les dossiers sur les artistes et non le C.P.D.C. Il se pose également des questions relatives au mode de repêchage des artistes.

En ce qui concerne la promotion, Denis Richard trouve que la C.A.C.C. et Activité-Jeunesse servent mieux les intérêts des jeunes artistes que le C.P.D.C.

À noter que Denis Richard, par l'entremise d'Activité-Jeunesse, faisait une tournée à travers le N.-B. acadien du 17 au 21 novembre dans le cadre de la semaine de fierté acadienne.

* * * *

Lors de sa réunion annuelle à Bathurst, sous la pression du mécontentement des artistes de scènes et de l'industrie privée, le C.P.D.C. décide de changer son nom. Les questions cependant demeurent: Quel mandat le C.P.D.C. aura-t-il à remplir? L'argent versé en subventions au C.P.D.C. pourrait-il mieux être utilisé dans certains secteurs de la vie culturelle? La vie est-elle insuflée dans la culture acadienne ou est-elle plutôt en train de s'essouffler? Une structure aussi innaccessible et coûteuse est-elle vraiment nécessaire? Existe-t-il si peu d'artistes en Acadie aujourd'hui, pour qu'on soit obligé d'aller chercher ailleurs?

Ciné-campus

La dernière Femme

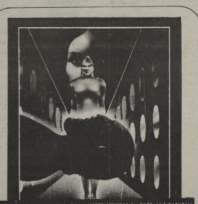
(THE LAST WOMAN)

27-28-29 JANVIER
MAR.-MER.-JEU.

Italo-français. 1975. 110 min. Coul. Drame psychologique réalisé par Marco Ferreri. Scén.: Rafaël Azcona, Dante Matelli, M. Ferreri. Phot.: Luciano Tavoli. Mus.: Philippe Sarde. Mont.: Enzo Meniconi. Int.: Gérard Depardieu, Ornella Muti, Michel Piccoli, Renato Salvatori, Giuliana Calandra.

Abandonné par sa femme, un jeune ingénieur, Gérard, élève seul son fils encore bébé, Pierrot. Il ramène chez lui un soir Valérie, une employée de la garderie où il laisse Pierrot dans la journée. Celle-ci quitte pour lui Michel, un homme d'âge mûr avec qui elle vivait. Des rapports entremêlés de désir et d'opposition s'établissent entre Gérard et Valérie. Exaspéré par ses obsessions sexuelles, Gérard en vient à opérer sur lui-même une mutilation atroce.

Marqué par le goût de la provocation propre à son auteur, ce film propose une nouvelle parabole sur la vie en société, notamment sur les rapports entre l'homme et la femme dans un climat de surexcitation sexuelle. C'est un peu la reprise des thèmes de "Liza", exposés en termes crus et développés en des situations outrées plus arbitraires que convaincantes. La mise en images est soignée et utilise de façon concertée des décors bien choisis(nés). Tout cela apparaît assez froid, en dépit d'une interprétation talentueuse. (4)



un film de ANDREI TARKOVSKI
d'après le "best-seller" de STANISLAS LEM

COULEUR 168 min

30-31 JANVIER, 1 FÉVRIER
VEN.-SAM.-DIM.

Russe. 1972. 168 min. Coul. Scope. Drme de science-fiction réalisé

Un psychologue, Kris Kelvin, est appelé à faire enquête sur une station orbitale installée près de la lointaine planète Solaris. Des quatre-vingt membres de l'équipage initial, trois seulement sont encore vivants. Dès son arrivée, Kris découvre que les survivants sont en proie à de graves problèmes de comportement et se surprend à avoir de contacts avec une femme mystérieuse ressemblant trait pour trait à son épouse décédée. Ce n'est là pour lui que le début d'expériences bizarres causées par un pouvoir mystérieux de Solaris.

Tarkovski passe à bon droit pour le plus important des cinéastes russes actuels. SOLARIS présente une exploration complexe des thèmes de la science-fiction, brassant des réflexions psychologiques et métaphysiques dans un flot d'images fascinantes. L'intrigue progresse par cercles concentriques, laissant confiance à l'intelligence du spectateur et dévoilant une mise en scène imposante qui a fait comparer le film à "2001". Il s'agit là d'une des oeuvres majeures du cinéma d'anticipation. (2)

À travers des thèmes de science-fiction, ce film d'une grande noblesse d'inspiration s'attache à l'exploration de l'âme humaine.

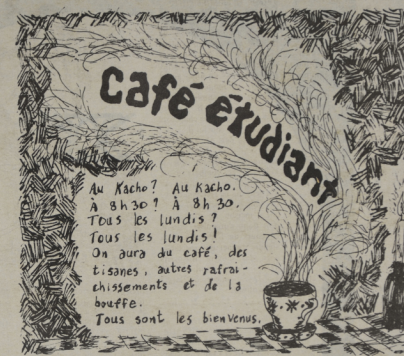
Le plus beau pôême
qu'on puisse ékrire
c'est encore un regard!
Mais souvent on ne sait
pas le lire...

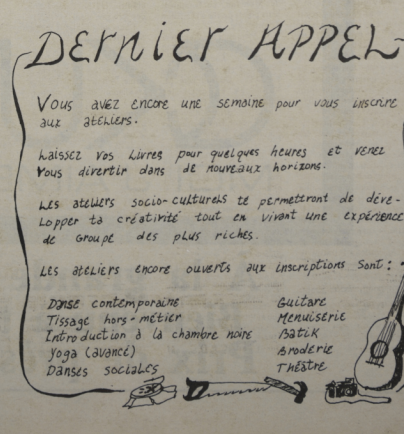
Cheval '81

ÉMISSION CHEVAL
Jeudi de 21h00 à 23h30 à C.K.U.M.

Les Fêtes, un Loisir?
Le Scientisme: le premier de six volets dans le cadre d'une série sur les grands courants philosophiques contemporains.
Quelques articles d'actualité tirés de la revue spécialisée CROC
Le tout complété par de la musique de tout genre (musique intelligible).

Animateur: Marc Déchêne





Super party
Disco, Rock, New Wave
Le vendredi 30 janvier



À la grande caf.
Bienvenu à tous
Prix de présence

SANTÉ ET SOCIÉTÉ

La télévision, une drogue dure!

Vous êtes sans doute assis tranquillement près de la douceur feutrée d'une lampe de lecture, ou alors debout près de la table de la cuisine, allongé sur un plumard bien accueillant près d'une accueillante personne, étendu sur le dos, sur le ventre, sur le côté ou la tête en bas, mais une chose est sure, vous lisez... vous lisez Focus et vous vous dites: "La télévision, une drogue dure!" Qu'est-ce que c'est que cette histoire de funambule à dormir debout sur un fil de fer.

Alors, vous prenez Focus, vous en faites de petits avions en papier et les envoyez piquer du nez.

D'un pas félin, vous vous avancez traîtreusement vers la lueur blanche qui donne au salon noir une atmosphère de rituel; la grande communication s'y déroule. Roger, Ginette, Claude, les p'tits à Zénon et tante Roberte participent fébrilement à la vie artificielle des Roger, Ginette, Claude, des p'tits à Zénon et des tantes Roberte du dernier téléman. Toujours aussi félin, vous déposez délicatement vos cent cinquante livres sur la queue du chien qui, dans un profond désarroi, se lance dans le plat de chips de tante Roberte, renverse le coke super diète de Cicclo sur le tapis kaki noisette de Ginette et traverse sans préavis dans le berceau du p'tit à Zénon. Deux cent livres. Un chien, un gros. Votre dissidence est très fortement remarquée, réprouvée même: "Assis-toé, grand ka..." Quelle malle dressé vous venez de troubler le plus grand phénomène de communication du 20e siècle. Votre annonceur préféré vous examine avec une boîte de savon entre les mains et se prépare à manquer son "punch" avec une "joke" qu'il vous rabat pour la cent quatre-vingt dix-septième fois, parce que vous avez marché sur la queue de "micky". Quel gâchis.

Encore tout coupable, vous êtes assis à regarder votre entrée en scène que les sept ou huit paires d'yeux sont déjà reconnectées sur le biberon et font provision de "flash" publicitaires, de chansons, de personnages tous arrangés d'avance, 36-24-36, des plantureuses et des beaux grands frisés, de la nourriture pour affronter les dures réalités de la vie où tout cela n'existe pas.

Le plus grand phénomène de communication du vingtième siècle; "The medium is the message". Consommation unilatérale, cinq heures par jour, âge mental du téléspectateur américain moyen, 12 ans. "The medium is the message", le little big brother est monopolisé par fil, par ondes, par satellite, par câble... Hell! toé! assis-toi pi farme ta gueule, on communiquel tu vois bien!

Pis le reste des 19 heures de la journée, ta provision est faite, tu parleras de ses nouvelles, tu chanteras ses chansons, tu feras ses dessins, tu aimeras ses femmes, ses hommes, tu mangeras ce qu'elle te dira, tu créeras ce qu'elle t'aura montré, tu achèteras... et la majorité silencieuse deviendra tellement silencieuse qu'elle entendra voler les mouches devant tel déploiement de savoir-faire et n'osera jamais penser qu'elle pût savoir faire. Et de grosses compagnies de télévision te vendront, public, à tant de la minute. Tes yeux connectés sur le grand réseau par ondes, vaudront leur pesant d'or. Tu seras acheté, acheteur, à tant de la minute, par de grands acheteurs-vendeurs, qui achètent des acheteurs. On achètera ton âme. Lorsque tu seras connecté sur le grand réseau, il te fournira tes pensées, tes idées, tes envies, tes fantasmes, tes illusions, tes valeurs. Le grand réseau te libérera de l'obligation de penser ta vie, il la pensera à ta place. Et tu consommeras ta vie toute faite. Avance comme une boîte de savon, majorité silencieuse, et tu t'enfonceras dans ton silence jusqu'au jour où tu te demanderas qui tu es, alors tu iras le demander à un "psy" et il te répondra que tu es un personnage de la télévision et la grande réconciliation te remplira de joie.

"La télévision, une drogue dure? Tu parles d'un funanbule."

Bernard Doucet

Tiré du Magazine Focus, No. 34-35 Mai-Juin 1980, page 37.

L'obésité, cette forme de malnutrition



L'obésité est la forme la plus commune de malnutrition dans notre société.

L'obésité se définit comme un excès d'embonpoint, par surcharge graisseuse du tissu cutané, du péritoine, etc. Elle se traduit en terme de chiffres comme un excès de poids dépassant de 20% le poids normal. Le phénomène est habituellement la conséquence d'une consommation trop élevée de calories en proportion des dépenses énergétiques quotidiennes.

Une personne obèse depuis son enfance ou son adolescence aura tout un défi à relever, si elle veut perdre du poids, car il est scientifiquement prouvé que les cellules adipeuses de l'obèse sont plus grosses et plus nombreuses que chez la moyenne des gens.

La première étape de la lutte contre l'obésité, consiste à se fixer une diète permanente, visant à une perte de poids de une à deux livres par semaine.

La quantité des aliments à absorber sera calculée en fonction de divers facteurs, tels: l'âge, le sexe, les facteurs individuels de stress, les activités physiques quotidiennes et la présence d'une maladie quelconque.

Des études nous révèlent que l'obèse a tendance à choisir des mets qui se mangent rapidement et qui ne requièrent pas de préparation. Ainsi, il a tendance à se suralimenter n'ayant pas conscience de ce qu'il a ingéré durant la journée.

L'activité physique et l'acquisition d'habitudes alimentaires saines sont les deux prémisses de base sur lesquelles repose la santé dans son ensemble.

Maria Babineau
Comité de prévention
3e année, Sc. Inf.

Être en forme et le demeurer

La bonne forme physique suppose, selon les termes de l'Organisation mondiale de la santé, le bien-être physique,mental et social, l'absence de maladie et d'incapacité. Demeurer en forme, c'est aussi remettre en question ses habitudes de vie pour éliminer celles capables d'amoindrir la qualité maximale de son état de santé.

Un bon programme a pour fin ultime de permettre à l'individu de mener ses tâches quotidiennes avec vigilance et enthousiasme, sans fatigue indue, de profiter de ses temps de loisirs avec contentement, et de pouvoir faire face à l'occasion à un surcroît d'activités.

La bonne forme physique s'exprime différemment d'une personne à l'autre et, chez un même sujet, selon les étapes de sa vie. Elle est un état dynamique, plutôt que statique, à maintenir constamment au défi.

Les exercices physiques n'ont rien de compétitif . Il faut les commencer plutôt avec douceur, sans ne rien brusquer, car soumettre un muscle ou un ligament à dure épreuve, est vite cause de malaises et de découragement.

Les exercices se font à l'intervalles réguliers, débutent par une mise en train, se terminent par une période d'exercices à rythme détendu.

Les vêtements du sport donnent libre cours aux mouvements. Un conseiller en éducation physique pourra offrir des renseignements sûrs à propos de la chaussure, pièce d'habillement la plus importante.

Fréquence des séances d'exercices: début, trois fois par semaine augmentant à cinq fois par semaine.

Le programme type d'exercices physiques, variant de 35 à 40 minutes, devrait inclure les étapes suivantes:

— Une mise en train (5 min.) par des mouvements activant les grands muscles pour préparer tout le corps à l'épreuve.

— Des exercices légers (5 - 8 min.) incluant exercices d'assouplissement, de flexion, d'extension, d'équilibre et de coordination.

— Des exercices plus élaborés (5 - 8 min.) dirigés vers les jambes, les bras, les épaules, les muscles du dos et de l'abdomen afin d'acquérir plus de force et d'endurance.

— Des exercices cardio-respiratoires(15 - 20 min.) pendant la période la plus intense pour améliorer l'état du coeur et des poumons pour le recours à la course, la marche athlétique, le saut à la corde, les bonds, le ski de fond, la rame.

— Une période de relaxation(5 - 8 min.) comportant des exercices à rythme détendu et facile pour permettre au corps de retourner à son état normal de repos.

Claudette Thériault
Monique Manuel
Louise Melanson
Sc. Inf. - 3e année

(Une adaptation du texte "Être en forme et le demeurer" de Louise Borges, publié dans l'infirmière canadienne, avril 1980.)

MARCHÉ DU TRAVAIL

SESSION D'INFORMATION

Il est recommandé de se présenter à ces sessions d'information si vous êtes intéressés(es) à une carrière avec les organisations concernées. Certaines sessions sont obligatoires si vous voulez une entrevue.

11 février 1981 — HALIFAX INFIRMARY
Science Infirmière local 186B à 13h.00.

16 février 1981 — VICTORIA GENERAL HOSPITAL de Halifax
Science Infirmière local 186A à 15h.00.

EMPLOI D'ETE 1981

PRE-SELECTION

Notez: Les dates ci-dessous sont les dates limites d'application afin de permettre aux employeurs de faire une pré-sélection des candidats(es).

30 janvier '81 — BANQUE ROYALE DU CANADA
Tous ceux(celles) intéressés(es) à poursuivre une carrière bancaire. Le lieu de travail se situe dans les Maritimes.

Les Centres d'emploi du Canada sont à la recherche d'une main d'oeuvre estivale pour opérer ses Centres d'emploi d'été pour les jeunes durant l'été '81.
Les Centres suivant ont communiqué avec nous:

1. Moncton - Shédiac, Richibucto, Sackville, Bouctouche
2. Bathurst - Tracadie, Shippagan et Caraquet
3. Newcastle, Chatham
4. Edmundston, Grand Sault
5. Campbellton, Dalhousie

Les formules de demande d'emploi sont disponibles au Centre d'emploi sur le campus et doivent être complétées avant le 30 janvier 1981.

Le Ministère du Revenu National (Douanes et Accise) est à la recherche d'étudiants(es) afin de travailler en qualité d'agents des douanes dans les aéroports, les postes de frontière et les ports de mer.

Au Nouveau-Brunswick les postes sont prévus pour Andover, Campobello, Centerville, Clair, Edmundston, Fredericton, Grand Sault, McAdam, Moncton, St Léonard, St. Stephen, Woodstock.
A Terre Neuve les postes sont prévus pour Fortune et St. John's.
En Nouvelle-Ecosse les postes sont prévus pour Yarmouth.

La préférence sera accordée aux candidats(es) qui habitent près des ports d'entré.
Les formules sont disponibles au Centre d'emploi sur le campus et la date limite est le 6 février 1981.

Nous avons reçu les formules de demande d'emploi du Programme d'emploi d'été axé sur la carrière du Gouvernement Fédéral.
Si vous êtes inscrits(es) dans les programmes suivants à plein temps et que vous avez l'intention de retourner aux études à plein temps en 1981-82, ne manquez pas votre chance et appliquez.

Informatique - Chimie
BAA, BSA - Biologie
Sciences pures - Sciences appliquées

Les formules sont disponibles au Centre d'emploi sur le campus et doivent être remplies avant le 27 février 1981.

La compagnie "Atlantic Canada Professional Lifeguard Services" est à la recherche de sauveteurs pour les parcs Kouchibouguac et Fundy pour la saison estivale '81. Si vous avez une certification de Sauveteur National, soumettez votre application avant le 13 février. Les formules sont disponibles au Centre d'emploi.

Ministère du Tourisme du Nouveau-Brunswick

1. Sauveteur - détenir certificat de Maître nageur et un certificat de secourisme.
2. Naturaliste de Parc - avoir une connaissance suffisante des divers domaines se rattachant à l'évolution humaine et naturelle; avoir aptitude à communiquer de façon claire et précis - oralement et par écrit.

Soumettez vos demandes avant le 1er avril '81. Les formules sont disponibles au Centre d'emploi sur le campus.

Le "Shiretown Inn" à St. Andrews, N. B. a besoin d'une main d'oeuvre pour l'été '81. Les formules sont disponibles au Centre d'emploi.

Le "Bayshore Inn" et le "Prince of Wales Hotel", Waterton Lakes National Park en Alberta sont à la recherche d'un personnel pour l'été '81. Les formules sont disponibles au Centre d'emploi.

CN MARINE accepte les demandes d'emploi afin de travailler sur des traversiers entre l'Ile du Prince Edouard, le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Ecosse pour l'été '81.
S.V.P. communiquez, le plus tôt possible, avec le Centre d'emploi pour de plus amples détails.

Programme d'emploi d'été pour des Scientifiques de la défence - Les domaines d'études suivants sont recherchés:

Mathématique, Informatique, Physique, Chimie, Génie, Science Politique, Sociologie, Statistique

---

Ontario - McGhie's Wilderness Camp - Instructeur de canoe
Instructeur de pêche
Instructeur Alpin

Demandes d'emploi disponibles au Centre d'emploi sur le campus.

Québec - Nous avons un guide, pour consultation seulement, de tous les camps d'été. Pour ceux ou celles qui seraient intéressés(es) à consulter ce livre, il est disponible au Centre d'emploi sur le campus.

NOTEZ: Pour ceux ou celles qui se seraient informé au sujet des emplois d'été avec Air Canada en tant que Personnel de cabine - Il est à noter qu'Air Canada n'envisage pas implanter ce programme cet été. Si un autre genre d'emploi avec Air Canada vous intéresse pour l'été, communiquez directement avec un bureau d'Air Canada situé le plus près de chez-vous.

EMPLOI PERMANENT

PRE-SELECTION

19 février '81 — K-MART
Tous(tes) ceux(celles) intéressés(es) à une carrière dans le domaine du détail commercial.

La compagnie suivante serait intéressée à recevoir les demandes d'emploi ou curriculum vitae des étudiants(tes) intéressés(es) à discuter la possibilité de carrière avant la date ci-dessous mentionée

30 janvier '81 — GULF CANADA LTEE
BAA, BSA (Toutes les disciplines),
MBA, Maîtrise en Economie, Droit (LLB)
B. Sc. Chimie, Maîtrise Chimie,
B. Sc. (Math, Physique),
Génie (Civil, Industriel)

Emploi permanent destiné aux finissants du B.Ed.

Québec - Commission scolaire du Littoral
Commission scolaire du Nouveau Québec

Les formules de demandes d'emploi sont maintenant disponibles au Centre d'emploi sur le campus.

Nous avons reçu de la documentation sur les programmes suivants:

- Jeunesse Canada Monde
- Entraide Universitaire Mondiale du Canada

Pour ceux ou celles qui seraient intéressés(es) à travailler pour ces organismes, les formules de demande sont disponibles au Centre d'emploi sur le campus.

ENTRE AUTRES

Bourses N.-B.

Liste reçue
21-01-81
Le chèque est aux finances
240 Taillon

ALBERT, Joyce
ALBERT, Louis-Marie
ALI-KHODJA, Bibiane
APRIL, André M.
ARSENAULT, Monique
ARSENEAU, Jacques
ARSENEAU, Ronnie
AUBUT, Martine
AUCOIN, Jean
ALBERT, Lise
ALBERT, Hélène
ARSENEAU, Daniel
ARSENEAU, Donald
ARSENEAU, Doris
ARSENEAU, Fernand
ARSENEAU, Ronnie
ARSENEAULT, Lota
BABINEAU, Martel
BASQUE, Colette
BASQUE, Jean-Robert
BASQUE, Maurice
BEAULIEU, Bertrand
BENOIT, Huguette
BERNARD, Linda
BERNIER, Laurier
BERTIN, Denise
BLANCHARD, Mario
BOISVERT, Camilla
BOISVERT, Mario
BOUCHARD, André
BOUCHER, Alain
BOUCHER, Colombe
BOUCHER, Nicole
BOUDREAU, Angèle
BOUDREAU, Charles
BOUDREAU, Daniel
BOUDREAU, M. Nicole
BOULAY, M. Colette
BOYD, Karen
BREAU, Diane
BREAU, Livain
BREAU, Murielle
BRIDEAU, Brigitte
BRIDEAU, L. Carole
BRIDEAU, Diane
BRIDEAU, Etienne
BRIDEAU, Linda
BRIDEAU, Marjelaine
BRUCHESI, Jacques
BULL, Angela
BABIN, Brigitte
BABINEAU, Maria
BASQUE, Antoinette
BEAUPRE, Colette
BELANGER, Monique
BERNARD, Claudette
BERTIN, Lucille
BLANCHARD, Lucie
BLANCHARD, Mirila
BLANCHARD, Pauline
BOUCHARD, Line
BOUCHER, Daniel
BOUCHER, Louise
BOUCHER, Pierre
BOUDREAU, Linda
BOUJOLD, Nicole
BOUDREAU, Martial
BOUDREAU, Ronald
BOULET, Lyne
BOURGEOIS, Emilie
BRIDEAU, Murielle
BLANCHARD, Adelin
BOUCHARD, Réjean
BUJOLD, Diane
CASTONGUAY, Daniel
CHAMBERLAIN, Anne
CHAMBERLAIN, Brigitte
CHIASSON, Omer
CHAVARIE, Léo
CHIASSON, Janice
CHIASSON, Yvon
COLLETTE, M.A. Gisèle
COMEAU, Michel
CORBIN, JEAN--EUDES
CORBIN, Jean-Eudes
CORMIER, Charles
CORMIER, Cyrille
CORMIER, Diane
CORMIER, Gérald
CORMIER, Lise
CORMIER, Martine
CORMIER, Monique
CORMIER, M. Pauline
COTE, Michel
COUTURIER-BERNIER, Rose
CYR, Marielle
CYR, Norbert
CYR, Philippe
CHAMBERLAIN-T. Léa
CHASSE, France
CHIASSON, Cyprien
CHIASSON, Ghislain
CHIASSON, Marilyne
CAISSIE, Jacynthe
CAISSIE, Marguerite
CAISSIE, Odette
CALDERONE, J. M. Nancy
CHIASSON, Basile
CHIASSON, Joanne
CLAVETTE, Jeannot
COLLETTE, W. Billy
COLLETTE, Lynne
COMEAU, Antonio
COMEAU, Carole
COMEAU, Majella
COMEAU, Marcel
COMEAU, Rinette
COMEAU, Serge
COOL, Jacques
CORBIN, Jean'Eudes
CORMIER, Danielle
CORMIER, Donald
CORMIER, Francis
CORMIER, François
CORMIER, Linda
CORMIER, Maurice
CORMIER, Morel
CORMIER, Roger
COTE, Parise
COUTURIER, Cyr
COUTURIER, Lise
CYR, André
CYR, Jean-Roch
CAISSIE, Jacynthe
CAMPAGNA, J. Michel
CARON, Françoise
DAIGLE, Audrey
DAIGLE, Lynn
DAIGLE, Perrette
DAIGLE, Roland
DAIGLE, Yvonne
DALLAIRE, Loraine
DEGRACE, Nicole
DESJARDINS, Suzanne
DESCHENES, Marie-Claude
DEVOST, Jacqueline
DIONNE, Zoel
DOIRON, Carol
DOIRON, Ginette
DOIRON, Hector
DONELLE, Linda
DOUCET, Doris
DOUCET, Gisèle
DRISDELLE, Carol
DUFOUR, Denise
DUFOUR, Louise
DUGUAY, Jeanne
DUGUAY, Linda
DUGUAY, Nicole
DUGUAY, Thérèse
DUGUAY, M. Yvette
D'AMOUR, M. Roland
DAVID, Raymond
DIONNE, Richard
DOIRON, Barbara
DOIRON, Ginette
DOIRON, Suzanne
DOIRON, Sylvie
DOUCET, Rachel
DRAPEAU, Marie
DUBE, Yvon
DUCHARME, Yves
DUGAS, Jacqueline
DUGAS, Pauline
DUGUAY, Brigitte
DUGUAY, Marcel
DUMONT, Marguerite
DUPUIS, Emery
FERRON-CHIASSON, D.
FERRON, Ginette
FRENETTE, André
FRENETTE, Suzanne
FRENETTE, Wilfred
FERRON, Mariette
FRENETTE, Gisèle
FRENETTE, Ginèle
FRENETTE, Hugette
FRENETTE, Marina
FRENETTE, J. Monique
FRENETTE, Wilfred
FERRON, André
FERRON, Benoît
FERRON-BOUDREAU, Berthe
GAGNON, Maurice
GAGNON, Roseline
GAGNON, Suzanne
GALARNEAU, Bernard
GALLANT, Robert
GARVIE, Lina
GAUDET, Joanne
GAUVIN, Blanche
GAUVREAU, conrad
GAUVREAU-LECLERC, C.
GILLIS, Diane
GILLIS, Hohn
GIONET, Jean-Eudes
GIONET, Rachel
GIROUARD, Pierrette
GOULD, David
GRANT, Ricky
GRONDIN, Robert
GUIGNARD, Rollande
GUIMOND, Germaine
GUITARD, René
GODBOUT, Louis
GODBOUT, Louise
GODIN, Gérard
GODIN, Jean
GODIN, Réjean
GOGUEN, Joseph
GOGUET, Robert
GAGNON, Paul
GAGNE, Robert
GAUDET, Charles
GAUDET Paulette
GAUDET, Régis
GAUTHIER, Ginette
GAUTHIER, J. A. Réal
GIONET, Louise
GODIN, Cyrille
GODIN, P. Gilberte
GRONDIN, George-Henri
GUITARD, Suzanne
GAUVREAU-LECLERC, C.
HACHE, Carolle
HACHE, Corinne
HACHE, Jacques
HEBERT, Elisa
HARVEY, Raymond
HACHE, Daniel
HALL, Guy
HEBERT, Carole
HEBERT, Etienne
HEBERT, Linda
HEBERT, Suzette
HEBERT, Sylvie
JOHNSON, Marc
JOUBERT, Claude
KEARNEY, Helen
KENNY, Allen
LANDRY, Bernice
LANDRY, Denyse
LANDRY, Léonard
LANDRY, Louis
LANDRY, Rachel
LANTEIGNE, Gilles
LAVOIE, Carmen
LAVOIE, Linda
LAVOIE, Maurice
LEBEL, Chantel
LEBLANC, Anne-Marie
LEBLANC, Carmelle
LEBLANC, Marc
LEBLANC, Muriel
LEBLANC, Murielle
LEBLANC, Richard
LEBLANC, Suzanne
LEBLANC, Sylvie
LEBLOND, Louis
LEBLAND-GODBOUT, Anne-Marie
LAVOIE, Mireille
LAVOIE, Sandra
LAFRANCE, Marcel
LEBLANC, Gabrielle
LEBLANC, Georges
LEBRETON, Marcel
LEBRETON, Rollande
LEBRUN, Lise
LECLERC, Florence
LEGER, Daniel
LEGER, Jean
LEGER, Louise
LEGER, Paul
LEJEUNE, Marc
LEMIEUX, Charlotte
LEMIEUX, Jacques
LEPAGE, Carole
LEVESQUE, France
LEVESQUE, Léo-James
LEVESQUE, Lucie
LEVESQUE, Ronald
LIRETTE, Robert
LIZOTTE, Aline
LOSIER, Patricia
MARCOUX-GALARNEAU, R.
MAILLET, Mario
MALLAIS, Bibianne
MALLET, Claude
MALLET, Ghislain
MALLET, Monique
MALLET, Nancy
MCINTYRE, Lise
MCLAUGHLIN, Carole
MELANSON, Jean
MIGNAULT, J. Jean
MOREAU, Gilles
MALLET, Paule-Elisa
MALLET, Pierrette
MALLET, Roberte
MANUEL, Monique
MARQUIS, Lisette
MARTIN, Charlotte
MARTIN, Denise
MARTIN, Francine
MARTIN, Lise
MARTIN, marcel
MARTIN, Micheline
NOEL, Jean-Marc
NADEAU, Mireille
OUELLET, Andrée
OUELLETTE, Ghislaine
OUELLETTE, Gilles
OUELLETTE, Janice
OUELLETTE, Linda N.
OUELLETTE, Lise
OUELLETTE, Marcelle
PELLETIER-DOUCET, Edna
PERREAULT, A. Danielle
PARENT, Sylvie
PARISE, Nicole
PAULIN,
PAULIN, Anne
PAULIN, Guy
PAULIN, B. Mario
PAULIN, Ulysse
PELLETIER, Jean
PELLETIER, Nancy
PELLETIER, Sonelle
PERREAULT, A. Danielle
PERRON, Colette
PHILIBERT, Nicole
PICHETTE-RIOUX, Louise
PINET, René
PITRE, Ronald
PLANTE, Jacques
PLOURDE, Linda
POIRIER, Aldéo
POIRIER, Gisèle
POIRIER, Paul
POITRAS, Carole
RYAN, Charles
RICHARD, Aldéo
RICHARD, Donald
RICHARD, Gaston
RINGUETTE, Roch
RIOUX, Pierre
ROBICHAUD, Diane
ROBICHAUD, Fernande
ROBICHAUD, Lise
ROBICHAUD, Louise
ROBICHAUD, Marthe
ROBICHAUD, Pierre
ROBICHAUD, Thérèse
ROUSSEL, Clarence
ROUSSEL, Marguerite
ROY, Rachel
RICHARD, Joanne
RICHARD, Lise
RICHARD, Lucie
RICHARD, Normand
RICHARD, Pierrette
ROY, Yolande
SAINT-ONGE, Odette
SANTERRE, Rachel
SAVOIE, Berthe
SAVOIE, Guy
SAVOIE, Jacqueline
SAVOIE, Rosaire
SAVOIE, Solange
SHAW, Winnifred
SIROIS, Yves
ST-COEUR, Jérôme
ST-PIERRE, Lise
SAVOIE, Linda
SAVOIE, Noëlla
SAVOIE, Rolande
SOUCY, Jean-Louis
ST-PIERRE, Thérèse
TACHE, Charles
THERIAULT, Carmen
THERIAULT, Charles
THERIAULT, Danielle
THERIAULT, Pierrette
THERIAULT, Rachel
THIBEAULT, Michel
THIBODEAU, Joelle
THOMAS, Vivianne
TREMBLAY, Diane
THERIAULT, Diane
THERIAULT, Etienne
THERIAULT, Eva
Theriault, Ginette
THERIAULT, Helen
THERIAULT, M. Martine
THERIAULT, Patricia
VAUTIER, Louise
VAUTOUR, Camilla
VERRET, Diane
VIENNEAU, André
VIENNEAU, Gilles
VIENNEAU, J. Michel
VIENNEAU, Jean-Marc
VIENNEAU, Léandre
VIENNEAU, Marcel
VIENNEAU, Pierre
YOUNG, Peter



SPORTS ET LOISIRS

Les Aigles Bleus en tête de la division Kelly

Les Aigles Bleus de l'Université de Moncton se trouvent en tête de la division Kelly de la Ligue interuniversitaire de hockey de l'Atlantique avec 23 points en 14 parties.

Ils ont un avantage de trois points sur leurs adversaires les plus proches, les Huskies de l'Université St-Mary's sans compter qu'ils ont joué une partie de moins que ces derniers.

Les Aigles Bleus auront l'occasion en fin de semaine d'affermir leur avance alors qu'ils recevront les Axemen de l'Université Acadia dans une série de deux parties à l'aréna J.-L. Lévesque.

La première des deux parties aura lieu samedi soir à 19h30 tandis que la deuxième est prévue pour dimanche après-midi à 14h00.

Il reste 10 parties dans l'horaire des Aigles Bleus avant la fin de la saison régulière. Sept des 10 dernières parties seront disputées à l'aréna J.-L. Lévesque. Après cette fin de semaine, les Aigles recevront à domicile les X-Men le samedi 31 janvier et le dimanche 1 février, les Red Devils de l'Université du Nouveau-Brunswick le vendredi 6 février, les Huskies le dimanche 15 février et les Tigers le dimanche 22 février.

Les trois parties à l'extérieur les mettront aux prises avec les Tigers le dimanche 8 février et le vendredi 20 février et les X-Men le vendredi 13 février.

"Je souhaite terminer premier dans la saison régulière, de dire Perron, "Si nous pouvons répéter notre exploit de l'an dernier, nous aurons l'avantage dans les éliminatoires."

Les Aigles ont déjà connu le succès aux mains des Axemen. Ils ont battu les joueurs de Don Wells 7 à 2 le 22 novembre dernier, à Moncton, 7 à 1 le 5 décembre dernier à Wolfville et 7 à 5 en surtemps le 11 janvier dernier, à Wolfville.

Mais Jean Perron, l'instructeur des Aigles Bleus, avoue que les Axemen ont une équipe plus puissante qu'ils l'ont démontré dans les trois premières parties. Ils ont battu les Mounties, de l'Université Mount Allison, 13 à 4 vendredi dernier à Wolfville.

Les Axemen ont une fiche de sept victoires et de sept défaites pour un total de 14 points, neuf de moins que les Aigles Bleus. Les X-Men de l'Université St-François-Xavier ont 12 points et les Tigers en ont 11.

"La lutte pour la troisième et dernière position aux éliminatoires est très serrée, "a dit Perron, "Je suis certain que les Axemen nous livreront toute une bataille en fin de semaine."

Deux joueurs des Aigles Bleus sont parmi les 10 meilleurs compteurs de la division Kelly. François Bessette a neuf buts et 13 passes pour un total de 22 points tandis que le défenseur Louis Durocher a sept buts et 13 aides pour 20 points.

Jean-Claude Charest, le gardien recrue des Aigles Bleus, a la deuxième meilleure moyenne de la Ligue avec 3.45 buts accordés par partie.

"Jean-Claude est un gardien de but solide ce qui contribue à nous donner une des meilleures formations offensives de la Ligue, "a dit Perron, "Il devrait être membre de l'équipe des étoiles."

AVIS: Pour toutes les filles fréquentant le campus

Avec la reprise des cours, on a besoin de se détendre; alors pourquoi ne pas se joindre à l'équipe de hockey féminine de l'Université?

Si tu es intéressée, présente-toi mercredis soirs à l'aréna Jean-Louis Lévesque à 19h00. Les exercices débutent à 19h30, alors on t'attend.

Louise L. Léger
Local 433-2 Taillon
858-4120

Championnat de curling A.S.I.A.

L'Université de Moncton sera l'hôte du Championnat interuniversitaire de l'Atlantique en ATHLETISME au C.E.P.S. le 28 février 1981. Les épreuves pour la compétition seront les suivantes: 50 m haies, 50 m, 200 m, 400m, 800 m, 1500 m, 5000 m, saut en longueur, saut en hauteur, triple saut, saut à la perche, poids, et 4 x 1 tour (167 mètres) relais pour les hommes.

50 m haies, 50 m, 200 m, 400 m, 800 m, 1500 m, 3000 m, saut en longueur, saut en hauteur, poids, et 4 x 1 tour (167 mètres) relais pour les femmes. Chaque université a droit à deux (2) athlètes par épreuve et une équipe de relais seulement.

Il faut expédier l'inscription au plus tard le vendredi, 13 février 1981, le cachet postal en faisant foi.

Tout changement d'inscription sera permis jusqu'à trois

On y déterminera le nombre de participants et d'équipes, l'horaire, etc.

Amédée "Meddy" Cormier
Président du tournoi
Centre d'éducation physique et des sports

Curling U de M

Très bientôt, à notre Université, se déroulera le championnat interuniversitaire de l'Atlantique les 6, 7 et 8 mars '81. Tout ceci se déroulera au club de Curling Beauséjour.

Il y aura 3 catégories: homme, femme et mixte. Il y aura aussi une réunion importante pour les entraîneurs, le vendredi 6 mars à 18h00 au club de curling. Le tournoi commencera à 19h00 et les parties seront de 8 manches.

Pour pouvoir réserver le nombre d'heures nécessaires au tournoi, faites parvenir votre réponse avant le 2 février prochain.

La formule d'inscription doit être à la poste au plus tard le 20 février. Il ne faut pas oublier que les changements d'inscriptions seront tolérés jusqu'à 3 jours avant le tournoi.

(3) jours avant le tournoi et ce par téléphone au numéro 858-4165 (bureau) ou 382-3151 (domicile).

Plus de détails suivront prochainement. Bonne chance au président du tournoi Amédée Cormier.

Michel St-Laurent

Le jeu d'échecs

Au mois d'août 1981, le champion du monde Anatole Karpor, défendra son titre contre soit Robert Hubner, soit Victor Kortchnoi. Présentement, ces derniers sont en train de jouer un match de seize parties qui déterminera le rival du champion.

La revue "L'Express" prédit la défaite de Karpor contre le gagnant de la demi-finale et le retour de Bobby Fischer si cela se produit. Victor Kortchnoi est un homme d'une cinquantaine d'année, qui est dissident d'U.R.S.S. Demeurant en Suisse, Robert Hubner habite en Allemagne de l'Ouest et Anatole Karpor est russe.

C'est la première fois dans l'histoire des échecs (depuis 1948) que deux joueurs occidentaux se disputent en demi-finale. Auparavant, un russe en était toujours un. Après cinq parties, Hubner mène avec deux parties gagnées, un revers et un nul.

Voici un problème pris de la revue "L'Express":

Le tournoi au club se continue. Venez nous voir au local 324 dans l'édifice Taillon. Pour ceux qui ont peur que la compétition soit trop forte, c'est un mythe.

Pour plus d'information, contactez: **Rodrique Hébert - 855-9256, Fac. des arts, Dépt. Hist.-Geo.**

Soccer



La ligue de soccer intramurale à l'U de M franchit actuellement son 5e mois d'existence. Elle débute en septembre sur le terrain extérieur pour continuer en novembre et décembre dans le stade du C.E.P.S. Vu l'assistance irrégulière des gens impliqués, aucune équipe n'a pu être mise sur pied. Ainsi le fonctionnement de cette ligue au premier semestre peut être qualifié de médiocre.

Pour les prochains trois mois, le soccer à l'U de M fonctionnera les mardis soirs de 21h00 à 22h00, avec possibilité de deux soirées d'activités, si le nombre de joueurs devient suffisant et reste stable, ce qui résultera en la formation d'équipes.

Cette ligue est ouverte à tous les étudiants et professeurs intéressés et justement, pour les gens anxieux de pratiquer ce sport, il est à considérer que le succès ultérieur de cette ligue jouera grandement dans la réintégration du soccer comme sport de compétition interuniversitaire à l'automne '81.

François Boulay

Service des activités récréatives

voyage de Ski Alpin et de Ski de Fond

Le Service des activités récréatives organise trois voyages de ski pour les étudiants au Centre Poley Mountain à Sussex au Nouveau-Brunswick et au Centre Wentworth à Wentworth, Nouvelle-Écosse.

Les dates de voyages sont le 31 janvier (Sussex, Nouveau-Brunswick), le 7 février (Wentworth, Nouvelle-Écosse) et le 14 février (Wentworth, Nouvelle-Écosse).

Les inscriptions se feront du lundi au vendredi à 12h00 p.m. précédant chaque excursion (au local 204) CEPS. Il y aura un maximum de 28 personnes inscrites par excursion.

La politique sera le premier venu, premier inscrit. Les frais d'inscription seront de $10.00 pour ceux qui feront du ski alpin et de $5.00 pour ceux qui feront du ski de fond. Ceci comprend le voyage (camionnette) et le laissez-passer (Monte-Pente et passe) pour la journée.

Les excursions seront le samedi et en cas de mauvaise température, elles seront remises au lendemain, le dimanche. Le départ se fera au C.E.P.S., le matin de l'excursion et le retour, après la fermeture du Centre.

Il y aura une réunion d'information à chaque vendredi à 12h15.

Pour plus d'information, veuillez téléphoner à 858-4533 ou à Pierre Vienneau au numéro 382-9842 ou à Claude Poirier au numéro 382-7131.



Festival intra-muros

Cette année, le festival intra-muro se tiendra dans le cadre du carnaval comme activité sportive. Il aura lieu le samedi 7 février débutant à 11h00 au C.E.P.S.

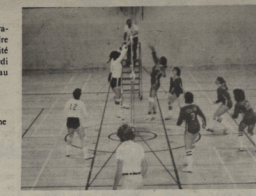


Photo Charline B. Boudreau

Les activités au programme sont:
- le badminton
- le basketball
- le volleyball
- le hockey boule
- le squash
- le raquetball
- des activités aquatiques

Toutes ces activités sont modifiées un peu afin de diminuer le niveau de compétition et d'encourager la participation de tous.

Pour de plus amples renseignements, des kiosques seront montés dans les facultés à partir du 28 janvier en après-midi. Un représentant sera sur les lieux pour vous inscrire.

Je vous rappelle que les représentants de faculté sont:
Brian Landry
Maryse Beaulieu
Louise Rachelle Dion
Nancy Ederone
René Cormier
Daniel Pitre
Constance Héroux
Administration
Sciences sociales
Sciences domestiques
Sciences infirmières
Sciences et Génie
Résidence Lafrance
Résidence Lefèbvre

Dans la prochaine édition du FRONT, chaque activité sera plus détaillée.



Salut là,

Les élections pour les postes de directeur et contrôleur du comité des fêtes n'ont été tenues qu'à la dernière réunion de la F.E.U.M. C'est pour cette raison que le comité se voit pressé par le temps.

La première rencontre du comité a eu lieu mercredi dernier. Lors de cette réunion, les personnes présentes ont préparé un programme qui toutefois n'est pas définitif. Nous avons donc commencé à travailler pour organiser un tas d'activités qui s'en viennent très bientôt.

En effet c'est du **7 au 14 février** qu'aura lieu le carnaval d'hiver des étudiants. Ce n'est qu'à 2 semaines d'ici et le temps nous manque un peu. Donc si tu aimerais nous donner un petit (ou un gros) coup de main, avec quoi que ce soit. Ce ne sont pas les activités qui manquent. Il y aura des rencontres tous les mercredis et vendredis à midi (12h) au local 050 de la Faculté d'administration. Y'a un paquet de choses à faire, pis on a besoin d'organisateurs.

Voici une liste (non définitive) des activités qui pourront avoir lieu durant la grousse semaine:
- monuments de glace
- activités récréatives
- nuit de poésie
- spectacle de variété
- Bizare Bazar
- cave à vin
- activité en plein air
- spectacles
- soirée "REGGAE"
- patinnage Disco
- ligue et concours des buveurs
- échec et PAF
- Backgammon et PIF
- CRIB et POF
- promenade en traîneau
- Rallye des tavernes
- Rallye automobile
- Bavarois (vendredi 13)
- conteur de veillée
- Bavarois (St-Valentin)
- nuit de film
- feu de joie...

Si vous avez des suggestions, faites nous les savoir, O.K.

Gilles BRYAR

AU KACHO



Spice



HORAIRE

LUNDI:	Café Étudiant
MARDI:	Disco (entrée libre - Fac. des Arts)
MERCREDI P.M.:	Taverne
MERCREDI SOIRÉE:	Soirée des Capotés
JEUDI:	Spice
VENDREDI P.M.:	Taverne
VENDREDI SOIR:	Spice
SAMEDI:	Disco
DIMANCHE:	All Jazz trio

SPICE (Interprétation des Beatles)

"Yesterday", "Help", "Lady Madona", "Let it be", ...Hey Jude! Un répertoire complet des chansons des Beatles, c'est SPICE.

Le groupe est composé de 4 musiciens. Ils adorent jouer au Kacho. Ils y sont venus deux fois l'an dernier et à chaque occasion, la salle était comble.

Donc, pour une bonne place, venez tôt! Si vous arrivez tard, il y aura toujours de la place pour danser.

jeudi, vendredi 29 & 30 janvier

Étudiants $2.50 Invités $3.50

You Hou ...

EMPLOYÉS DU KACHO

-RÉUNION-

MARDI: Maintenance 16h.00
Bouteilles 18h.00
Guichet 18h.30
Bar 19h.00

MERCREDI: Disc-jockey 19h.00

MERCREDI 28 JANVIER

SOIRÉE DES CAPOTÉS

SPÉCIAL Plume Latraverse
Frank Zappa

DIMANCHE 1 FÉVRIER

ALL JAZZ TRIO

Étudiants $1.00 Invités $1.50

Horaire des employés du Kacho

	Lundi	Mardi	Mercredi p.m.	Mercredi soir	Jeudi	Vendredi p.m.	Vendredi soir	Samedi	Dimanche
Responsable de salle	Jean	Yves	Marina	J-C	Jean	J-C	Yves	Jean	Marina
Guichet I		Ginette		Nicole	Nicole		France	Louise	Linda
Guichet II					Linda		Claire	Lisa	
Disc-Jockey		James	Jacques	Gilles	DenisL.	Marc	Michel		Denis T.
Garçons et filles de 1°		Guyanne	Michel	Madeleine	Pierre	Daniel	Denis	Lise	Christ.
comptoir 2°		Jocelyn			Jocelyn		Jean	J-Luc	
					Lise		Roger	Roger	
					J-Luc		Alain	Allen	
Serveur(se) de tables		Hilaire	Francine	Jacques	Mon. M.	Andrée	Jacques	Jean	J-C.
		Brenda			Anne		Francine	Serge	
					J-C		Mon. L.	Louis	